21F0005GPF
1996
c. 2

21C0005GPF

Base de données complètes sur les exploitations agricoles Manuel de référence

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
MAR 05 1997
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

Septembre 1996

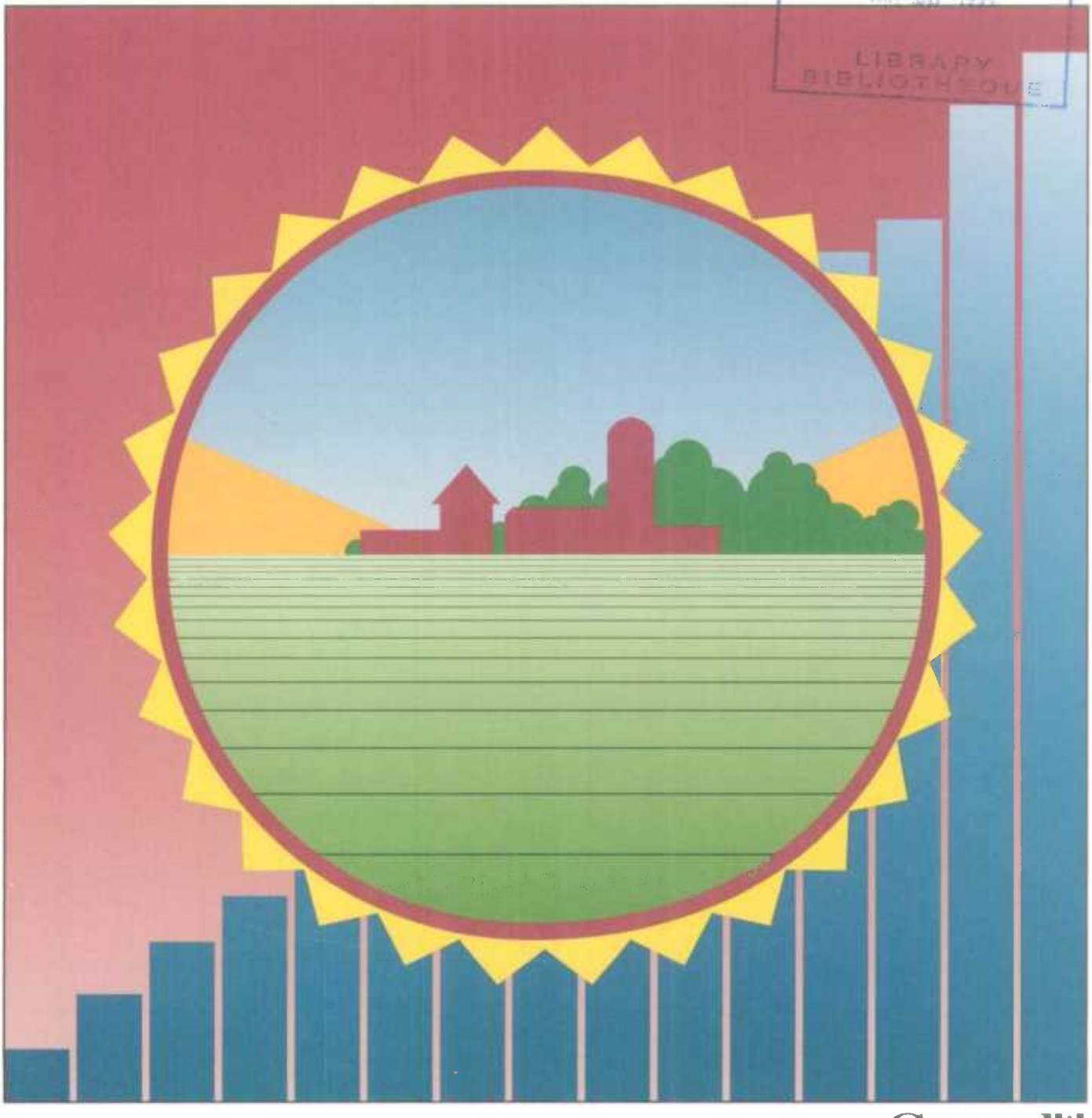

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

Statistique Canada
Division de l'agriculture
Projet des données complètes sur les exploitations agricoles

Base de données complètes sur les exploitations agricoles Manuel de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1996

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Septembre 1996

N° de référence 21C0005GPF

Ottawa

English version of this document is available upon request (Reference no. 21C0005GPE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

TABLE DES MATIÈRES

	Sujet	Page
1.0	**INTRODUCTION**	1
2.0	**BASE DE DONNÉES COMPLÈTES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES**	
2.1	GÉNÉRALITÉS	1
2.2	STRUCTURE DE LA BASE DE DONNÉES	2
2.3	CRITÈRES DE SÉLECTION	3
2.4	PRÉSENTATION NORMALISÉE	4
2.5	QUALITÉ DES DONNÉES	11
2.5.1	Erreurs d'échantillonnage	11
2.5.2	Erreurs d'observation	11
2.6	CONFIDENTIALITÉ	12
3.0	**PRODUITS ET SERVICES**	
3.1	INTRODUCTION	12
3.2	PUBLICATION ANNUELLE	13
3.3	PUBLICATION BIENNALE SUR DISQUETTES	13
3.4	LE SYSTÈME D'EXTRACTION DES STATISTIQUES AGRICOLES	13
3.5	DEMANDES DE DONNÉES PERSONNALISÉES	14
3.6	COMMENT OBTENIR LES PRODUITS ET SERVICES DE LA BDCEA	15
	ANNEXES	
A	**DESCRIPTION DES VARIABLES DE BASE COMMUNES**	A1
B	**DÉFINITION DES VARIABLES DU PDF**	B1
C	**ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES**	C1
D	**CARTES DU RECENSEMENT**	D1
E	**QUESTIONNAIRES D'ENQUÊTE : EJC, EJB ET EFF**	E1

1.0 INTRODUCTION

Répondre aux besoins des utilisateurs

La Base de données complètes sur les exploitations agricoles (BDCEA) est le résultat d'un projet mené conjointement par Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada. La base a été élaborée pour répondre à un besoin accru de données plus désagrégées au niveau de l'exploitation agricole. On compte notamment parmi les utilisateurs éventuels de la base des responsables de l'élaboration des politiques, des analystes du secteur agricole et des décideurs du secteur privé. La base de données fournit aux utilisateurs l'outil dont ils ont besoin pour évaluer les politiques et programmes agricoles de même que la viabilité, la stabilité et la compétitivité de différents types d'exploitations agricoles.

Intégration de toutes les données dans une seule base

Pour concevoir la BDCEA, on a intégré les résultats de diverses enquêtes et des données provenant de dossiers administratifs. Tout en permettant de réduire le fardeau de réponse, d'éliminer les doubles emplois et d'utiliser au mieux les ressources existantes, la BDCEA peut fournir aux utilisateurs un éventail plus vaste que jamais de données désagrégées de nature physique et financière à l'égard des exploitations agricoles.

Guide de la Base de données complètes sur les exploitations agricoles

Les chapitres qui suivent initieront les utilisateurs éventuels de la BDCEA avec la structure et la qualité des données qu'elle contient et décriront les différents produits et services offerts à l'heure actuelle par la BDCEA.

2.0 BASE DE DONNÉES COMPLÈTES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

2.1 GÉNÉRALITÉS

Depuis le milieu des années 20, la Division de l'agriculture de Statistique Canada publie des séries de données qui illustrent la production agricole et les tendances du secteur agricole des provinces. Bien que ces séries aient été actuelles et fiables, elles ne répondaient pas toujours à la demande accrue de données plus désagrégées sur les exploitations agricoles.

En 1991, Agriculture et Agroalimentaire Canada a reçu des fonds pour mettre sur pied le Projet de données au niveau des exploitations agricoles (PDNEA). Ce dernier a pour objectif de suivre la situation financière des entreprises agricoles, d'évaluer l'impact sur celles-ci d'un changement de politiques, de programmes ou de conditions économiques, et aussi de gérer et d'évaluer les programmes agricoles.

Pour atteindre un tel objectif du PDNEA, Agriculture et Agroalimentaire Canada et la Division de l'agriculture de Statistique Canada ont lancé la Base de données complètes sur les exploitations agricoles (BDCEA). La BDCEA, qui est une des principales

composantes du PDNEA, permet de fournir aux utilisateurs des données aussi complètes que possible sur les caractéristiques physiques et les finances des exploitations agricoles[1]. À cette fin, on a intégré dans la BDCEA les résultats de diverses enquêtes et des données provenant de dossiers administratifs. C'est d'ailleurs à partir de cet ensemble de données que sont produites les statistiques désagrégées selon le type d'exploitation, la catégorie de revenu et la région géographique infraprovinciale.

2.2 STRUCTURE DE LA BASE DE DONNÉES

La BDCEA offre à l'heure actuelle plusieurs grandes sources de données dont on peut tirer des estimations annuelles sur les exploitations agricoles. Il s'agit du Programme des données fiscales (PDF), de l'Enquête nationale sur les fermes (ENF), de l'Enquête de juin sur les cultures (EJC), de l'Enquête de juillet sur le bétail (EJB) et de l'Enquête financière sur les fermes (EFF). Bien qu'elle nous permette de produire des estimations sur différentes caractéristiques des exploitations agricoles, quel que soit le revenu de ces dernières, **la BDCEA a été conçue à l'origine pour fournir des données sur des exploitations agricoles ayant un revenu annuel de 10 000 $ et plus**. Chaque source fournira des données pour les composantes et les années indiquées ci-après :

- **Programme des données fiscales[2] - De 1987 à 1994**
  - données détaillées sur les revenus et les dépenses
  - acquisition et cession d'éléments d'actif amortissables
  - revenu hors ferme des exploitants agricoles[3]
  - revenu hors ferme des familles agricoles[4]

- **Enquête nationale sur les fermes[5, 6] - De 1988 à 1992**
  - superficies cultivées
  - taille des cheptels
  - certains éléments financiers[7]

- **Enquête de juin sur les cultures[8] - 1993 et 1994**
  - superficies cultivées

- **Enquête de juillet sur le bétail[9] - 1993 et 1994**
  - taille des cheptels

---

[1] *Pour plus de renseignements, se reporter au document intitulé* ***Rapport sur la consultation des utilisateurs et sur les tableaux proposés à l'égard des données complètes sur les exploitations agricoles****, janvier 1992, Ménard, Chartrand et Culver.*

[2] *De 1987 à 1989, le PDF ne comprenait pas les provinces des Prairies. Les données relatives à la région de Peace (Colombie-Britannique) pour les années 1988 et 1989 ne sont également pas disponibles.*

[3] *Secteur non constitué en société seulement. Exploitants agricoles d'une exploitation unique.*

[4] *Secteur non constitué en société seulement. Familles agricoles exploitant une exploitation unique, pour les années 1989 à 1993.*

[5] *En 1993, l'ENF a été remplacée par l'Enquête de juin sur les cultures et l'Enquête de juillet sur le bétail.*

[6] *L'ENF ne comprenait pas Terre-Neuve pour l'année 1992.*

[7] *Provinces des Prairies seulement. Ces données ne sont pas disponibles pour 1992.*

[8] *L'EJC ne comprend pas Terre-Neuve.*

[9] *L'EJB ne comprend pas Terre-Neuve.*

- **Enquête financière sur les fermes[10]- 1988, 1990, 1992, 1993[11], 1994 et 1996**
  - achats et ventes de biens en immobilisation
  - actif et passif
  - capitaux empruntés à long terme

Pour plus de renseignements sur l'échantillonnage et la méthodologie employés dans le PDF, l'ENF, l'EJC, l'EJB et l'EFF, voir l'annexe C.

2.3 CRITÈRES DE SÉLECTION

La BDCEA permet la production de totalisations en utilisant, comme critère de sélection, chacune des variables examinées dans les sources de données. Toutefois, la production de tableaux croisés à partir de ces trois sources n'est possible que pour un ensemble de variables descriptives (appelées variables de base) communes à ces sources. Les renseignements financiers tirés du Programme des données fiscales, par exemple, ne peuvent être totalisés selon le nombre d'animaux sur la ferme puisque cette source de données ne contient pas de variables sur les stocks de bétail.

Afin de combler cette lacune, on élabore actuellement de nouvelles méthodes d'échantillonnage pour permettre d'optimiser la sélection des fermes qui sont communes aux différentes sources de données. Idéalement, cette façon de faire va nous permettre de produire des statistiques plus complètes sur les activités des fermes *cibles*.

Les variables de base (énumérées dans le tableau 2.1, page 4) se divisent en trois catégories : variables géographiques, variables sur les activités des exploitations agricoles et variables sur les exploitants agricoles. Ces variables de base, communes aux différentes sources de données, forment la structure de la BDCEA à partir de laquelle sont produites les statistiques désagrégées. Par ailleurs, parce que la BDCEA contient des variables de base communes aux différentes sources de données, il est possible de produire des tableaux en utilisant les mêmes critères de sélection (p. ex. des tableaux sur les revenus et dépenses (composante PDF), sur les stocks de bétail (composante EJB) et sur l'actif et le passif (composante EFF) pour une même division de recensement, un même type d'exploitation et une même tranche de revenu). **Bien que toutes les variables de base soient disponibles pour chaque enregistrement, le niveau de désagrégation possible est limité par la qualité des données obtenues et le nombre de répondants pour une variable quelconque** (p. ex., il est impossible de produire des données désagrégées pour un seul code postal, mais comme les codes postaux figurent dans chaque enregistrement, l'utilisateur peut sélectionner un groupe de codes pour obtenir des données sur une petite région qu'il aura lui-même définie).

---

[10] *L'EFF était à l'origine menée par la Société du crédit agricole et s'appelait «Sondage agricole». Les années 1988, 1990, 1992, 1993, 1994 et 1996 correspondent aux années de référence 1987, 1989, 1991, 1992, 1993 et 1995, respectivement.*

[11] *Provinces des Prairies et Colombie-Britannique seulement.*

Tableau 2.1 : Variables de base communes

VARIABLES GÉOGRAPHIQUES	VARIABLES SUR LES ACTIVITÉS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	VARIABLES SUR LES EXPLOITANTS AGRICOLES[a]
- **province** - **région agricole de recensement** - division de recensement - subdivision de recensement - circonscription électorale fédérale - secteur de dénombrement - zone pédologique - code postal	- «**type de ferme primaire**» - «type de ferme secondaire» - **revenus** - forme juridique - degré de spécialisation du «type de ferme primaire» - degré de spécialisation du «type de ferme secondaire»	- âge - sexe - état matrimonial

[a] *Pour ces variables, des données peuvent uniquement être fournies pour les exploitations non constituées en société.*

Les variables de base communes sont définies à l'annexe A.

2.4 PRÉSENTATION NORMALISÉE

La BDCEA peut produire des estimations pour toutes les variables recueillies de toutes les sources de données. Toutefois, pour des raisons de qualité et de cohérence, les données fournies par chaque source portent sur une série bien précise de variables agricoles et elles suivent une présentation normalisée. Une fois combinées, ces séries représenteront toute une gamme de données physiques et financières des plus complètes relatives à l'ensemble de l'exploitation agricole. Les variables tirées de chaque source sont complémentaires, de sorte qu'elles permettent de produire des estimations annuelles plus représentatives et complètes du secteur agricole.

Concrètement, ces présentations normalisées vont permettre la production, à partir de la BDCEA, de tableaux contenant les variables les plus concises et fiables qui soient. Dans les pages qui suivent, on trouve dans le tableau 2.2 les présentations normalisées proposées.

Les variables du PDF pour lesquelles une présentation normalisée est proposée sont définies à l'annexe B. Les variables de l'EJC, l'EJB et de l'EFF sont décrites dans les questionnaires d'enquête que l'on trouve à l'annexe E.

Tableau 2.2 Présentation normalisée

Programme des données fiscales

R000 Estimation du nombre d'exploitations

Revenus d'exploitation		Dépenses d'exploitation	
R400	Blé de tous genres	R230	Engrais & chaux
R401	Avoine	R235	Pesticides
R402	Orge	R240	Semences & plants
R405	Colza (canola)	R264	Dépenses non précisées (serres & pépinières)
R406	Soya	R265	Contenants, ficelle, fil pour emballage
R407	Maïs	R2102	Autres dépenses au titre des cultures
R423	Menus grains non précisés & autres	**R2105**	**Total des dépenses au titre des cultures**
R2002	Céréales et oléagineux non précisés & autres		
R2005	**Total, céréales et oléagineux**	R245	Achats - bovins
		R246	Achats - porcs
R410	Pommes de terre	R247	Achats - volaille & oeufs
R2006	Fruits & légumes	R248	Achats - moutons & agneaux
R412	Tabac	R249	Autres achats de bétail
R415	Produits de serre & de pépinière	R250	Aliments, compléments, paille & litière
R435	Récoltes de fourrage (y compris graines de semence)	R255	Vét., méd. & droits de monte
R437	Cultures non précisées (Québec seulement)[1]	R2107	Autres dépenses au titre du bétail
R2007	Autres cultures	**R2110**	**Total des dépenses au titre du bétail**
R2010	**Total, autres cultures**		
		R270	Petits outils
R2015	**Total des revenus au titre des cultures**	R2111	Carburant pour machines/camions/autos, net
		R2112	Réparations, permis/assurances
R2016	Bovins & semences	**R2120**	**Total des dépenses au titre des machines**
R441	Porcs		
R2017	Volaille & oeufs	R2121	Salaires (y compris RPC, RRQ, A.-C.)
R443	Moutons & chèvres	R2122	Loyers
R2018	Produits laitiers & subventions	R275	Assurances
R2019	Autres bétail & produits	R285	Téléphone (fraction agricole)
R2025	**Total des revenus au titre du bétail & produits**	R2123	Électricité, nettes (fraction agricole)
		R295	Chauffage (fraction agricole)
R2026	Paiements (programmes) - sauf prod. d'ass.	R300	Travaux à forfait & location de machines
R475	Travaux à forfait & location de machines	R2126	Frais d'intérêt, nets
R2027	Revenus de location	R2127	Impôts fonciers, nets
R490	Produits d'assurance	R2128	Réparations - bâtiments/clôtures
R2028	Produits de la forêt & de l'érable	R2129	Dépenses de commercialisation
R2004	Avances en espèces nettes	R2131	Frais divers
R2029	Revenus divers	**R2135**	**Total des dépenses générales**
R2035	**Total des autres revenus**		
R2040	**Total des revenus d'exploitation**	**R2140**	**Total des dépenses d'exploitation**
R458	Vente de quotas	**R2500**	**Bénéfice net d'exploitation**
R469	Récupération de la DPA		
R2041	Rajustement de l'inventaire	R310	Défrichage & amélioration des terres
R2042	Revenus non applicables	R316	Drainage
R2045	**Total, rajustements des revenus**	R2141	Rajustement de l'inventaire
		R330	Déduction pour amortissement
R2050	**Revenu agricole brut pour fins d'impôt**	R331	Déduction relative aux biens en imm. admiss.
		R350	Dépenses non applicables
		R2142	Autres rajustements des dépenses
		R2145	**Total, rajustements des dépenses**
		R2150	**Total des dépenses pour fins d'impôt**

[1] *Non applicable après 1992.*

Tableau 2.2 Présentation normalisée - suite

Programme des données fiscales - fin

R000 Estimation du nombre d'exploitations

Acquisition et cession d'éléments d'actif amortissables[1]

Acquisition		Cession	
S101	Catégorie 1	S201	Catégorie 1
S102	Catégorie 2	S202	Catégorie 2
S103	Catégorie 3	S203	Catégorie 3
S106	Catégorie 6	S206	Catégorie 6
S107	Catégorie 7	S207	Catégorie 7
S108	Catégorie 8	S208	Catégorie 8
S109	Catégorie 9	S209	Catégorie 9
S110	Catégorie 10	S210	Catégorie 10
S112	Catégorie 12	S212	Catégorie 12
S116	Catégorie 16	S216	Catégorie 16
S117	Catégorie 17	S217	Catégorie 17
S134	Catégorie 34	S234	Catégorie 34
S150	Quota	S250	Quota
S160	Autre	S260	Autre
S199	**TOTAL**	**S299**	**TOTAL**

R000 Estimation du nombre d'individus ou de familles agricoles

Revenu hors ferme des exploitants et des familles agricoles

T6010	Salaires & traitements
T6020	Revenus nets d'entreprise
T6030	Revenus nets de profession libérale
T6040	Revenus nets de commissions
T6050	Revenus nets de pêche
T6060	Revenus d'un travail indépendant non agricole, nets
T6070	Revenus de placements
T6080	Revenus de pensions
T6090	Autres revenus hors ferme
T6091	Gains en capital imposables
T6092	Reér
T6100	**Total des revenus hors ferme**

[1] *Fraction représentant l'usage commercial, net.*

Tableau 2.2 Présentation normalisée - suite

Enquête nationale sur les fermes

R000 Estimation du nombre d'exploitations

Cultures : utilisation des terres		Inventaire du bétail	
C280	Blé, total	C403	Taureaux d'un an & plus
C208	Avoine	C404	Vaches laitières
C209	Orge	C405	Vaches de boucherie
C234	Alpistes des canaries	C406	Génisses d'un an & plus - laitières
C235	Fèves des marais	C407	Génisses d'un an & plus - boucherie
C213	Céréales mélangées	C402	Génisses d'un an & plus - abattage
C282	Seigle, total	C408	Bouvillons d'un an & plus
C216	Maïs grain	C409	Veaux de moins d'un an
C226	Sarrasin	**C410**	**Nombre total de bovins & veaux**
C215	Colza (canola)		
C228	Soya	C605	Verrats 6 mois & plus
C214	Lin	C606	Truies de reproduction & jeunes truies saillies
C224	Graines de moutarde	C607	Porcs < 45 lbs (20 kg)
C230	Graines de tournesol	C608	Porcs 45 - 130 lbs (20 - 60 kg)
C1010	**Total, céréales & oléagineux**	C609	Porcs > 130 lbs (60 kg)
		C610	**Nombre total de porcs**
C223	Pois, secs		
C229	Haricots blancs, secs	C302	Brebis d'un an & plus
C231	Lentilles	C303	Agneaux de moins d'un an - reproduction
C236	Haricots de couleur, secs	C304	Agneaux de moins d'un an - abattage
C1020	**Total, pois & haricots secs de grande culture**	C301	Béliers d'un an & plus, non castrés
		C331	Béliers d'un an & plus, castrés
C217	Maïs fourrager	**C310**	**Nombre total de moutons & d'agneaux**
C220	Foin cultivé		
C218	Pommes de terre	C323	Poules & poulettes, 20 semaines & plus
C221	Fruits & légumes	C325	Autres volailles
C227	Tabac	C335	Autres animaux
C225	Autres cultures	**C1200**	**Nombre total des autres animaux**
C1030	**Total, superficie des autres cultures**		
C1050	**Total, superficie des cultures**		
C222	Pâturages ensemencés		
C219	Jachères		
C241	Autres terres		
C1100	**Superficie totale des exploitations agricoles**		

Tableau 2.2 Présentation normalisée - suite

Enquête de juin sur les cultures

R000 Estimation du nombre d'exploitations

Cultures : utilisation des terres

C280	Blé, total
C208	Avoine
C209	Orge
C234	Alpistes des canaries
C235	Fèves des marais
C213	Céréales mélangées
C282	Seigle, total
C216	Maïs grain
C226	Sarrasin
C215	Colza (canola)
C228	Soya
C214	Lin
C224	Graines de moutarde
C230	Graines de tournesol
C1010	**Total, céréales & oléagineux**
C223	Pois, secs
C229	Haricots blancs, secs
C231	Lentilles
C236	Haricots de couleur, secs
C1020	**Total, pois & haricots secs de grande culture**
C217	Maïs fourrager
C220	Foin cultivé
C218	Pommes de terre
C227	Tabac[1]
C225	Autres cultures
C1030	**Total, superficie des autres cultures**
C1050	**Total, superficie des cultures**
C222	Pâturages ensemencés
C219	Jachères
C241	Autres terres
C1100	**Superficie totale des exploitations agricoles**

Enquête de juillet sur le bétail

R000 Estimation du nombre d'exploitations

Inventaire du bétail

C403	Taureaux d'un an & plus
C404	Vaches laitières
C405	Vaches de boucherie
C406	Génisses d'un an & plus - laitières
C407	Génisses d'un an & plus - boucherie
C402	Génisses d'un an & plus - abattage
C408	Bouvillons d'un an & plus
C409	Veaux de moins d'un an
C410	**Nombre total de bovins & veaux**
C605	Verrats 6 mois & plus
C606	Truies de reproduction & jeunes truies saillies
C607	Porcs < 45 lbs (20 kg)
C608	Porcs 45 - 130 lbs (20 - 60 kg)
C609	Porcs > 130 lbs (60 kg)
C610	**Nombre total de porcs**
C302	Brebis d'un an & plus
C303	Agneaux de moins d'un an - reproduction
C304	Agneaux de moins d'un an - abattage
C301	Béliers d'un an & plus, non castrés
C331	Béliers d'un an & plus, castrés
C310	**Nombre total de moutons & d'agneaux**
C335	**Autres animaux**[1]

[1] *Non applicable avant 1994.*

Tableau 2.2 Présentation normalisée - suite

Enquête financière sur les fermes

R000 Estimation du nombre d'exploitations

Actif		Passif	
Actif à court terme		**Passif à court terme**	
F309	Liquidités, obligations, épargnes, actions, reér	F4401	Gouvernement fédéral
F305	Comptes à recevoir	F403	Gouvernement provincial
F306	Intrants	F410	Banques, fiducies, etc.
F307	Récoltes à vendre	F405	Caisses populaires & caisses de crédit
F308	Animaux pour l'abattage et l'engraissement	F407	Vendeurs de machines agricoles & fournisseurs
F3001	**Total de l'actif à court terme**	F408	Particuliers
		F409	Autres
		F441	**Total du passif à court terme**
Actif à long terme		**Passif à long terme**	
F301	Terres & bâtiments agricoles possédés	F4402	Gouvernement fédéral
F302	Animaux de reproduction & de remplacement	F483	Gouvernement provincial
F303	Machines & matériel agricoles	F480	Banques, fiducies, etc.
F304	Quota (contingent)	F485	Caisses populaires & caisses de crédit
F656	CSRN[1]	F487	Vendeurs de machines agricoles & fournisseurs
F3002	**Total de l'actif à long terme**	F488	Particuliers
		F489	Autres
F391	Autres biens	**F4001**	**Total du passif à long terme**
F3003	**Total de l'actif agricole**	**F4002**	**Total du passif agricole**
F350	Actif non agricole	F450	Passif non agricole
		F4003	**Valeur nette totale**

[1] *Non applicable avant l'année de référence 1995.*

Tableau 2.2 Présentation normalisée - fin

Enquête financière sur les fermes - fin

Capitaux

Achats de biens en immobilisation

F201	Achat de terres & de bâtiments agricoles
F202	Améliorations foncières
F203	Construction d'une maison ou rénovations majeures
F204	Construction ou rénovation d'autres bâtiments
F205	Animaux de reproduction & de remplacement
F206	Achat de quotas, (contingent)
F261	Machines & matériel agricoles, nets[1]
F264	Machines & matériel agricoles, bruts[2]
F217	Autres biens agricoles
F2001	**Total des achats de biens en immobilisation[3]**
F250	**Total de l'investissement non agricole**

Ventes de biens en immobilisation

F233	Terres & bâtiments
F237	Machines & matériel donnés en échange[2]
F234	Machines & matériel vendus sans condition
F235	Quota vendu
F236	Animaux de reproduction & de remplacement
F2002	**Total des ventes de biens en immobilisation[4]**

Capitaux empruntés à long terme

F5501	Gouvernement fédéral
F583	Gouvernement provincial
F580	Banques, fiducies, etc.
F585	Caisses populaires & caisses de crédit
F587	Vendeurs de machines agricoles & fournisseurs
F588	Particuliers
F589	Autres
F5001	**Total des capitaux empruntés à long terme**

[1] *Applicable avant l'année de référence 1992.*
[2] *Applicable après l'année de référence 1991.*
[3] *Après l'année de référence 1991, comprend les dépenses brutes (avant déduction de la valeur d'échange des machines) pour acquérir des machines et du matériel agricoles. Avant l'année de référence 1992, comprend le coût net après échange.*
[4] *Après l'année de référence 1991, comprend la valeur des machines et matériel donnés en échange.*

2.5 QUALITÉ DES DONNÉES

2.5.1 Erreurs d'échantillonnage

Toutes les estimations produites à partir de la BDCEA sont établies à l'aide d'un échantillon. Aussi, les estimations peuvent-elles être entachées d'erreurs d'échantillonnage. Les erreurs d'échantillonnage sont attribuables au fait que les observations portent sur un échantillon et non sur la population totale. La taille de l'échantillon, la variabilité des caractéristiques étudiées, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation sont tous des facteurs qui vont influer sur la qualité des estimations. Étant donné que dans une enquête-échantillon on fait des inférences sur l'ensemble d'une population en se fondant sur des renseignements recueillis auprès d'une fraction seulement de cette dernière, les résultats sont sans doute différents de ceux que l'on obtiendrait en effectuant un recensement complet, dans les mêmes conditions que dans l'enquête-échantillon. La principale caractéristique des sondages probabilistes est qu'ils permettent de mesurer l'erreur d'échantillonnage directement à partir de l'échantillon.

Pour toutes les estimations produites au moyen de la BDCEA, nous fournissons un *coefficient de variation* (CV), lequel donne une indication de la qualité des estimations en question. Le CV est une mesure statistique objective de l'écart entre l'estimation d'une caractéristique donnée produite à partir d'un échantillon aléatoire et la valeur «vraie» de cette caractéristique. Le CV sert à mesurer l'erreur d'échantillonnage des estimations et il fournit ainsi une indication du niveau de confiance des points différents de données. Il revient à l'utilisateur de décider s'il doit ou non se servir d'une estimation assortie d'un CV élevé.

Nous proposons le système de cotation suivant pour les CV :

CV	Cote
0,01 % - 4,99 %	- très bon
5,00 % - 9,99 %	- bon
10,00 % - 14,99 %	- acceptable mais à utiliser avec prudence
15,00 % - 24,99 %	- à utiliser avec prudence à moins qu'une source de données indépendante confirme la valeur de l'estimation
25,00 % +	- non fiable

2.5.2 Erreurs d'observation

Les erreurs d'observation se produisent aussi bien dans les enquêtes-échantillon que dans les recensements. Elles peuvent survenir aux différentes étapes du traitement (par exemple au moment du codage, de l'introduction des données, de la vérification, de la pondération, de la totalisation). Les erreurs de réponse sont aussi des erreurs d'observation. Les vérifications exhaustives et l'analyse des données permettent de

réduire au maximum ces erreurs, mais il est impossible de supprimer complètement les lacunes. Par exemple:

- Pour la Saskatchewan, il est impossible de déterminer avec certitude les régions agricoles de recensement (RAR) à cause du manque de fiabilité des ventilations pour les subdivisions de recensement (SR) du PDF.

- Les données provenant du PDF ne permettent pas, pour certaines fermes du Québec, de déterminer le genre de cultures pratiquées. Ces fermes sont donc classées dans la catégorie «cultures non précisées» (voir annexe A). Cette restriction a été revue par les spécialistes. Depuis l'année d'imposition 1993, les revenus au titre des «cultures non précisées» sont allouées selon le type de culture.

- Les données du PDF ne permettent pas de calculer des estimations pour la région de Peace (Colombie-Britannique) pour les années 1988 et 1989.

2.6 CONFIDENTIALITÉ

Statistique Canada est conscient de l'importance que revêt la protection du caractère confidentiel des renseignements recueillis. Avant d'être diffusées, toutes les totalisations doivent satisfaire aux exigences établies en matière de confidentialité. C'est en raison de ces exigences que chaque tableau fait l'objet d'un certain nombre de contrôles informatiques visant à empêcher la publication ou la divulgation de tout renseignement jugé confidentiel.

Dans chaque tableau, le *nombre estimatif de fermes* est arrondi au multiple de 5, puis les estimations des autres variables sont ajustées par un facteur variable. Le nombre estimé de familles agricoles est arrondi au multiple de 10. Lorsqu'un utilisateur sollicite l'accès à des données dont le niveau de détail s'avère incompatible avec les exigences de confidentialité des renseignements, le système supprime automatiquement, selon le cas, ou les données en question ou l'ensemble du tableau.

Cette méthode permet d'assurer la confidentialité des données sans compromettre la qualité des estimations.

3.0 PRODUITS ET SERVICES

3.1 INTRODUCTION

Pour satisfaire les divers besoins des utilisateurs, la BDCEA offre une diversité de produits et services, notamment une publication annuelle de données financières (dans le cadre du PDF), une publication biennale sur disquettes de données financières (dans le cadre de l'EFF) de même qu'un Système d'extraction de statistiques agricoles (SESA) et des produits personnalisés. Bref, nous voulons, grâce à cette base de

données, répondre aux besoins des utilisateurs en leur fournissant les renseignements demandés, que ce soit sur support papier ou sur support électronique.

3.2 PUBLICATION ANNUELLE

La publication *Statistiques financières agricoles* (nº 21-205-XPB au catalogue de Statistique Canada) renferme une série de tableaux statistiques établis à partir du Programme des données fiscales. Parmi ces tableaux on retrouve : des ventilations détaillées des revenus et dépenses d'exploitation des agriculteurs, selon la province, le type d'exploitation et la catégorie de revenu; les sources des revenus agricoles et hors ferme et le niveau de ces derniers pour les exploitants et les familles agricoles non constitués en société. Les tableaux sont accompagnés d'un texte explicatif qui contient des faits saillants ainsi que la description des concepts et des méthodes sur lesquels s'appuient les données produites.

La dernière version de la publication *Statistiques financières agricoles* se vend 45 $ (CDN). Une nouvelle édition de cette publication paraît à chaque printemps. Pour vous procurer une copie de cette publication, il suffit de remplir le bon de commande placé à la fin du présent document.

3.3 PUBLICATION BIENNALE SUR DISQUETTES

La publication *Enquête financière sur les fermes* (nº 21F0008XDB au catalogue de Statistique Canada) renferme une série de tableaux statistiques établis à partir de l'Enquête financière sur les fermes. Parmi ces tableaux on retrouve : un bilan financier par région; la structure financière par type de ferme et région et par catégorie de ventes; et les achats et les ventes des biens en immobilisation par région. Les tableaux sont accompagnés de graphiques et d'un texte explicatif qui contient des faits saillants ainsi que la description des concepts et des méthodes sur lesquels s'appuient les données produites.

La première version de la publication sur disquettes *Enquête financière sur les fermes* paraîtra à l'automne 1996 et se vendra 50 $ (CDN). Une nouvelle édition de cette publication paraîtra à tous les deux ans à l'automne. Pour vous procurer une copie de cette publication sur disquettes, il suffit de remplir le bon de commande placé à la fin du présent document. Tous les établissements d'enseignement ont droit à une remise de 50 %.

3.4 LE SYSTÈME D'EXTRACTION DES STATISTIQUES AGRICOLES

Le *Système d'extraction des statistiques agricoles*, SESA (nº 21F0001XCB au catalogue de Statistique Canada), rassemble les estimations les plus souvent demandées à partir de la Base de données complètes sur les exploitations agricoles. Ce disque compact-ROM a été conçu pour vous donner accès à un large éventail de statistiques agricoles financières et physiques. Le système offre les données suivantes:

un bilan complet des revenus et des dépenses d'exploitation; les sources et le niveau des revenus agricoles et hors ferme des exploitants et des familles agricoles; l'actif, le passif et les immobilisations pour l'exploitation agricole de même que des estimations sur l'utilisation des terres et les stocks de bétail, selon la région, le type d'exploitation et la catégorie de revenu. Afin de répondre à leurs besoins, les utilisateurs ont l'option de choisir des tableaux de format prédéfini ou personnalisé. Les totalisations choisies peuvent être visualisées à l'écran, imprimées ou exportées dans une autre application informatique.

La version 1996 du SESA permet également aux utilisateurs de calculer des variations en pourcentage.

Le SESA vous est proposé au prix de 925 $. Les mises à jour annuelles sont à vous pour 495 $ seulement une fois que vous avez acheté la trousse initiale. Tous les établissements d'enseignement ont droit à une remise de 50 %.

Si vous désirez acheter le SESA, voir le bon de commande placé à la fin de ce document. Si vous êtes indécis(e) quant à l'achat de ce produit, vous pouvez vous procurer une trousse de démonstration sur demande.

3.5 DEMANDES DE DONNÉES PERSONNALISÉES

Les utilisateurs de la base de données peuvent en outre faire des demandes de données personnalisées. Pour pouvoir fournir une totalisation personnalisée, il faut que l'utilisateur indique les variables (voir section 2.2) pour lesquelles il/elle veut des données (p. ex. revenu hors ferme, stocks de bétail), les sources de données voulues et la variable de base correspondant au niveau de désagrégation recherché (p. ex. type d'exploitation, catégorie de revenu, région).

Les totalisations personnalisées produites à partir de la BDCEA peuvent être fournies sur support papier ou sur disquette (en code ASCII).

Il est important de souligner que le niveau de détail de certaines demandes nous oblige, pour des raisons de confidentialité, à supprimer certaines données des totalisations.

Le coût des données personnalisées variera selon la nature et la complexité de la demande.

3.6 COMMENT OBTENIR LES PRODUITS ET SERVICES DE LA BDCEA

Pour obtenir plus de renseignements sur la base de données, veuillez écrire à l'adresse suivante :

Section des projets des données complètes sur les exploitations agricoles
Division de l'agriculture
Statistique Canada
12e étage, immeuble Jean-Talon
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Vous pouvez également communiquer par téléphone en composant le (613) 951-5027 ou par télécopieur au (613) 951-3868.

Pour commander les publications *Statistiques financières agricoles* et *Enquête financière sur les fermes* ou le *SESA*, voir le bon de commande placé à la fin de ce document.

ANNEXE A

DESCRIPTION DES VARIABLES DE BASE COMMUNES

VARIABLES GÉOGRAPHIQUES

* **Province :** Principales divisions politiques du Canada. Du point de vue statistique, il s'agit d'une unité de base à partir de laquelle les données sont totalisées et recoupées.

***Région agricole de recensement**[1] **:** Mieux connue sous le sigle **RAR**, cette région géographique infraprovinciale est utilisée aux fins du Recensement de l'agriculture pour diffuser les statistiques agricoles. Elle est utilisée par la BDCEA pour la même raison. Dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan, une région agricole est formée d'un groupe de **divisions de recensement** adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles sont des groupes de **subdivisions de recensement unifiées** qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement. Pour Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard, on n'a pas défini de régions agricoles de recensement.

Division de recensement : Les régions géographiques établies en vertu des lois provinciales et qui constituent les régions intermédiaires entre la subdivision de recensement et la province (par exemple, comtés, districts, régions, municipalités, etc.). Les lois provinciales de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ne prévoient pas la création de ces régions administratives. C'est pourquoi les divisions de recensement ont été établies par Statistique Canada en collaboration avec les provinces.

Subdivision de recensement : Terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leur équivalent. À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, l'expression désigne également les régions géographiques créées et délimitées par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces.

Secteur de dénombrement : Il est utilisé par le recensement et correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur.

Circonscription électorale fédérale : C'est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes (source : *Loi électorale du Canada, 1990).*

Code postal : Un code alphanumérique à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le traitement (tri et distribution) du courrier.

Zone pédologique : Cette division ne concerne que les provinces des Prairies et a trait à quatre différents types de sol : gris, brun, brun foncé et noir.

---

* *Indique les variables actuellement offertes sur SESA.*

[1] *Les RAR sont indiquées sur les cartes présentées à l'**Annexe D** (pages D1 à D8). Toutes les cartes sont basées sur les **limites du Recensement de 1991**.*

DONNÉES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

***Type d'exploitation** : Pour chacune des sources ayant servi à l'élaboration de la base de données, le type d'exploitation a été déterminé en se fondant sur le pourcentage que représente les ventes de produits agricoles. Ainsi, c'est le produit ou groupe de produits qui représente au moins 51% des ventes de la ferme qui détermine l'activité principale de l'exploitation (type de ferme **primaire**). Les fermes sont par ailleurs classées selon leur activité secondaire (type de ferme **secondaire**), c'est-à-dire en fonction du produit ou groupe de produit qui représente la seconde part en importance dans les ventes totales de l'exploitation. On se sert des codes à 4 chiffres de la *Classification type des industries* pour le classement des fermes. Dans certains cas, la BDCEA attribue un cinquième chiffre au code pour préciser encore davantage l'activité de la ferme.

Une autre variable de base qui est offerte pour permettre la désagrégation des données est le **degré de spécialisation**. Cette variable permet d'évaluer le degré de concentration dans les ventes totales de la ferme du produit ou du groupe de produits en fonction duquel le type de ferme a été déterminé. Par exemple, si dans une ferme d'élevage de bovins, la vente de bovins représente 90% du chiffre des ventes de produits agricoles totales, alors le degré de spécialisation dans l'élevage de bovins serait de 90%.

Les 11 types d'exploitations les plus fréquemment demandés sont énumérés ci-dessous. Le *Système d'extraction des statistiques agricoles* porte également sur ces types d'exploitations, lesquels sont disponibles pour chacune des sources de données. On trouve au **tableau A.1** la liste complète des différents types d'exploitations et les données pouvant être produites pour chacun.

Type d'exploitation	**Code BDCEA**
Produits laitiers	1110
Bovins	1120
Porcs	1130
Volaille et oeufs	1140
Combinaison de bétail	1190
Céréales et oléagineux	9990
Pommes de terre	1380
Tabac	1370
Fruits et légumes	1500
Serre et pépinière	1625
Autres types d'exploitations	9995

***Revenu** : Désigne le total des revenus d'exploitation, c'est-à-dire les revenus provenant de la vente des produits agricoles ainsi que les paiements et les subventions au titre de l'agriculture. Les revenus provenant de la vente de produits de la forêt et les ventes entre exploitations agricoles sont également pris en compte.

---

* *Indique les variables actuellement offertes sur SESA.*

Les estimations sur le revenu calculées à partir de la BDCEA sont présentées selon les mêmes catégories de revenu normalisées que dans les tableaux standardisés. Les catégories dans les tableaux standardisés sont les mêmes que celles utilisées aux fins du Recensement de l'agriculture, c'est-à-dire :

de 10 000 $ à 24 999 $
de 25 000 $ à 49 999 $
de 50 000 $ à 99 999 $
de 100 000 $ à 249 999 $
de 250 000 $ à 499 999 $
de 500 000 $ et plus

Genre d'organisation : Il y a deux catégories possibles dans ce cas : exploitation agricole constituée en société et exploitation agricole non constituée en société.

RENSEIGNEMENTS SUR L'EXPLOITANT

Âge : Pour chaque source de données, on peut obtenir l'âge de l'exploitant principal de la ferme.

Sexe : Pour chaque source de données, on peut déterminer le sexe de l'exploitant principal de la ferme.

État matrimonial : L'état matrimonial est défini à partir de 5 variables : la personne est mariée, veuve, divorcée, séparée ou célibataire.

Tableau A.1 Codes des types d'exploitations et disponibilité

CODE BDCEA	TYPE D'EXPLOITATION	PDF	ENF	EJC	EJB	EFF
1100	BÉTAIL	✓	✓	✓	✓	✓
1110	Laitier	✓	✓	✓	✓	✓
1120	Bovins	✓	✓	✓	✓	✓
1121	Bovins, vache-veau		✓			✓
1122	Bovins, engraissage - vache-veau		✓			✓
1123	Bovins, parc d'engraissement		✓			✓
1124	Bovins, autres		✓			✓
1130	Porcs	✓	✓	✓	✓	✓
1131	Porcs, naissance		✓			✓
1132	Porcs, engraissage		✓			✓
1133	Porcs, naissance et engraissage		✓			✓
1134	Porcs, autres		✓			✓
1140	Volaille et oeufs	✓	✓	✓	✓	✓
1141	Volaille	✓	✓	✓	✓	✓
1142	Oeufs	✓	✓	✓	✓	✓
1143	Dindes					✓
1144	Autres volailles					✓
1149	Combinaison - volaille et oeufs	✓	✓	✓	✓	
1150	Moutons, chèvres et agneaux	✓	✓	✓	✓	✓
1190	Combinaison - bétail	✓	✓	✓	✓	✓
1200	AUTRES SPÉCIALITÉS ANIMALES	✓	✓	✓	✓	✓
1210	Miel et produits connexes	✓		✓	✓	✓
1220	Chevaux et autres					✓
1230	Animaux à fourrure	✓		✓	✓	✓
1290	Autres spécialités animales	✓	✓	✓	✓	✓
1299	Combinaison - autres spécialités animales	✓	✓	✓	✓	
1300	GRANDES CULTURES	✓	✓	✓	✓	✓
1310	Blé	✓	✓	✓	✓	
1320	Menus grains	✓	✓	✓	✓	✓
1330	Oléagineux	✓	✓	✓	✓	
1340	Maïs grain	✓	✓	✓	✓	
1350	Fourrage	✓	✓	✓	✓	
1360	Pois et haricots secs	✓	✓	✓	✓	
1370	Tabac	✓	✓	✓	✓	✓
1380	Pommes de terre	✓	✓	✓	✓	✓
1390	Autres grandes cultures	✓	✓	✓	✓	✓
1396	Grains					✓
1397	Cultures spécialisées					✓
1395	Cultures non précisées (Québec seulement)[1]	✓				

[1] *Non applicable après 1992.*

Tableau A.1 Codes des types d'exploitations et disponibilité - fin

CODE BDCEA	TYPE D'EXPLOITATION	PDF	ENF	EJC	EJB	EFF
1400	COMBINAISON - GRANDES CULTURES	✓	✓	✓	✓	
1405	Combinaison - céréales et oléagineux *(combinaison de blé, menus grains, oléagineux, maïs grain, ou pois et haricots secs)*	✓	✓	✓	✓	
1409	Combinaison - autres grandes cultures	✓	✓	✓	✓	
9990	CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX (y compris les sections 1300 et 1400, sauf 1350, 1370, 1380, 1390, 1397 et 1409)	✓	✓	✓	✓	✓
1500	FRUITS ET LÉGUMES	✓	✓	✓	✓	✓
1510	Fruits	✓		✓	✓	✓
1511	Pommes	✓		✓	✓	
1512	Bleuets	✓		✓	✓	
1513	Autres fruits	✓		✓	✓	
1514	Combinaison de fruits	✓		✓	✓	
1520	Légumes	✓		✓	✓	✓
1590	Combinaison de fruits et légumes	✓	✓	✓	✓	
1600	HORTICULTURE	✓	✓	✓	✓	✓
1610	Champignons	✓		✓	✓	
1620	Serres					✓
1625	Serre et pépinière	✓	✓	✓	✓	✓
1690	Autres produits horticoles	✓		✓	✓	✓
1691	Ginseng	✓		✓	✓	
1692	Produits de l'érable	✓		✓	✓	✓
1693	Arbres de Noël	✓		✓	✓	
1694	Autres produits horticoles	✓		✓	✓	
1699	Combinaison de produits horticoles	✓		✓	✓	
1700	BÉTAIL, GRANDES CULTURES ET COMBINAISON DE PRODUITS HORTICOLES	✓	✓	✓	✓	✓
1800	AUCUN TYPE DE FERME ASSIGNÉ	✓	✓	✓	✓	✓

ANNEXE B

DÉFINITION DES VARIABLES DU PDF

DÉFINITIONS DES VARIABLES DU PDF

La BDCEA offre actuellement une grande variété de variables physiques et financières tirées de plusieurs sources différentes. Les présentations suggérées pour ces variables figurent au tableau 2.2 (pages 5 à 10). Bien que d'autres variables soient offertes, nous vous recommandons celles qui figurent dans le tableau, car elles représentent les estimations les plus fiables obtenues grâce à l'utilisation la plus efficace de chacune des sources de données.

On trouve ci-dessous et aux pages suivantes la liste et les définitions des variables du PDF suggérées. Tous les codes à quatre chiffres indiquent des agrégations dont certaines ont été énumérées et définies au besoin.

Revenus

R400 Blé de tous genres - blé d'hiver, blé de printemps, blé durum, blé rouge de printemps, et blé d'utilité générale

R401 Avoine

R402 Orge

R405 Colza (canola)

R406 Soja

R407 Maïs - maïs grain et maïs de semence

R423 Menus grains non précisés & autres - utilisé lorsque l'agriculteur déclare un montant pour les autres menus grains ou un montant global à ce titre

R2002 Céréales & oléagineux non précisés & autres - y compris :
- R403 seigle;
- R404 lin;
- R416 pois et haricots secs - haricots blancs, haricots rognons, pois secs, lentilles sèches et légumineuses sèches;
- R418 graines oléagineuses (non précisées et autres) - utilisé lorsque l'agriculteur déclare un montant pour les autres graines oléagineuses ou un montant global à ce titre.

R2005 Total, céréales & oléagineux

R410 Pommes de terre - pommes de terre de consommation, pommes de terre de semence et de transformation

R2006 Fruits & légumes - y compris :
- R408 pommes;
- R409 autres fruits - tous les fruits sauf les pommes et les bleuets;
- R411 légumes (cultivés hors serre) - artichauts, asperges, haricots jaunes, haricots verts, betteraves de table, brocoli, choux de Bruxelles, choux, carottes, choux-fleurs, céleri, maïs sucré, concombres, ail, raifort, poireaux, laitue, oignons, pois, piments, citrouilles, radis, rhubarbe, rutabagas (navets) de table, épinards, courges, tomates, et semences de légumes;
- R419 bleuets.

R412 Tabac - tabac blond, tabac en feuille et tabac brun

R415 Produits de serre & de pépinière - pépinières, serres et exploitations floricoles. Aussi inclus : plantes, arbustes et arbres d'ornement; fleurs à couper et de plein champs; boutures racinées; semences et bulbes; et gazon.

R435 Récoltes de fourrage (y compris graines de semence) - foin, luzerne, trèfle et semence de trèfle, trèfle hybride, fléole des prés et fétuque, et semences d'herbages

R437 Cultures non précisées (Québec seulement) - utilisé lorsque l'agriculteur déclare un montant global pour les revenus au titre des cultures (non applicable après 1992)

R2007 Autres cultures - y compris :
- R413 ginseng;
- R414 champignons;
- R427 autres grandes cultures - betteraves à sucre, houblon, betteraves fourragères et navets (pour le bétail).

R2010 Total, autres cultures

R2015 Total des revenus au titre des cultures

R2016 Bovins & semences - y compris :
- R440 animaux vendus - bovins - bouvillons (d'engraissement), génisses, vaches (laitières et de boucherie), veaux et taureaux;
- R468 sperme - sperme, services de haras, transplantations d'embryons ou insémination artificielle.

R441 Porcs - le terme englobe : porcs, porcelets sevrés, jeunes truies, porcs d'engraissement, truies, verrats châtrés, verrats, et cochons destinés au marché

R2017 Volaille & oeufs - y compris :
- R442 animaux vendus - volaille - poussins femelles, poulettes, poules, dindes médiums, jeunes coqs, chapons, poulets commerciaux à griller et à rôtir, dindes, canards, oies, et autres volailles;
- R445 oeufs.

R443 Moutons & chèvres - moutons, chèvres, agneaux, laine et lait de chèvre

R2018 Produits laitiers & subventions - y compris :
- R450 lait et crème - pour le lait liquide ou industriel;
- R455 subventions laitières.

R2019 Autres bétail & produits - y compris :
- R444 animaux vendus - autres - autres animaux comme chevaux, poneys, chiens, etc.;
- R460 abeilles, miel - abeilles, miel (naturel et transformé), et cire d'abeilles;
- R461 fourrures - animaux à fourrure élevés en captivité ou peaux de tels animaux, y compris l'élevage de renards, de chinchillas, de visons et de lapins;
- R477 P.M.U. (urine de jument gravide).

R2025 Total des revenus au titre du bétail & produits

R2026 Paiements en vertu des programmes (sauf prod. d'ass.) - y compris :
- R430 tous les revenus sous forme de paiements de stabilisation;
- R472 contributions et subventions pour arbres de Noël;
- R473 CSRN;
- R476 Programme spécial canadien pour les grains;
- R478 RARB;

R495 autres subventions - revenus de subventions autres que les subventions laitières, (par exemple programmes d'encouragement à l'élevage du porc, paiements pour les superficies, aide pour le défrichage des terrains et subventions gouvernementales, etc.);

R496 subventions, remboursements, remises, ristournes, paiements des administrations publiques ou des coopératives - ce code est utilisé lorsque le déclarant fiscal déclare un montant global et qu'il est impossible de le ventiler.

R475 Travaux à forfait & location de machines - travail à forfait, travail à contrat, location ou location à bail de machinerie, remorquage, camionnage pour compte d'autrui, moissonnage, moissonnage - battage, pulvérisation et poudrage des cultures, ensemencement, séchage, emballage, nettoyage et traitement des semences

R2027 Revenus de location - y compris :

R457 revenus provenant de la location de contingents (quotas) - (lait ou tabac, par exemple);

R481 revenus provenant de la location de terrains et de bâtiments;

R482 autres revenus de location - location de concessions de pétrole ou de gaz naturel, droits de passage et location de routes.

R490 Produits d'assurance - les règlements de sinistres pour les pertes de récoltes dues à des conditions climatiques rigoureuses, par exemple sécheresse, ou les pertes de bétail dues à la maladie ou à d'autres causes et autres

R2028 Produits de la forêt & de l'érable - y compris :

R465 produits de l'érable - sirop d'érable, sucre d'érable et tire d'érable;

R470 bois (y compris droits de coupe) - rondins, arbres, poteaux de clôture en bois, ou tout autre produit de la forêt connexe, comme par exemple les copeaux ou la dosse;

R471 arbres de Noël;

moins R353 dépenses au titre de l'abattage.

R2004 Avances en espèces (nettes) - R425 - avances en espèces moins R315 remboursements d'avances en espèces

Nota : Ce montant comprend les paiements de la Commission du blé déclarés sur les états.

R2029 Revenus divers - y compris :

R459 remboursements de contingents ou de prélèvements;

R467 sable ou gravier - sable, gravier, terre ou terre végétale;

R479 TPS;

R480 ristournes - (par exemple, dividendes des groupements céréaliers, paiements des coopératives, revenus des coopératives, etc.);

R500 autres revenus agricoles sauf le revenu de location - revenus divers;

R508 part de profit;

R649 entrées achetées pour la revente - vendues - produits agricoles achetés et vendus mais qui n'ont subi aucune transformation agricole (par exemple, engrais, produits chimiques et bois vendus pour la revente, etc.);

R650 sorties achetées pour la revente - vendues - produits agricoles achetés en plus de ceux cultivés ou produits (par exemple, céréales, fruits, produits, légumes ou baies, etc.);

R651 revenus au titre des courses de chevaux (<100 %) - compte tenu du code R354 (utilisé lorsque l'agriculteur déclare des dépenses quelconques au titre des courses de chevaux);

moins R351 entrées achetées pour la revente (voir R649),

moins R352 sorties achetées pour la revente (voir R650),

moins R354 dépenses au titre des courses de chevaux (<100 %) (voir R651).

R2035 Total des autres revenus

R2040 Total des revenus d'exploitation

R458 Vente de quotas

R469 Récupération de la DPA - récupération de la DPA, et la DPA de l'année précédente, etc.

R2041 Rajustement de l'inventaire - y compris :
- R510 valeur facultative du bétail à la fin de l'année courante - inventaire du bétail seulement *(avant 1990)*;
- R635 rajustement obligatoire de l'inventaire[1];
- R641 rajustement facultatif de l'inventaire[1].

R2042 Revenus non applicables - revenus non tirés de la vente de produits agricoles

R2045 Total, rajustements des revenus

R2050 Revenu agricole brut pour fins d'impôt

Dépenses

R230 Engrais & chaux

R235 Pesticides - pesticides, herbicides, insecticides et fongicides ou tout autre type de produits chimiques tels que les produits pulvérisables en liquide ou en poudre destinés aux récoltes ou aux animaux

R240 Semences & plants - aussi plantes d'ornement, boutures racinées et bulbes

R264 Dépenses non précisées (serres & pépinières) - utilisé lorsque l'agriculteur déclare des dépenses globales au titre des serres ou des pépinières *(avant 1990)*

R265 Contenants, ficelle & fil pour emballage - sacs, conteneurs, ficelle et le matériel servant à emballer, à contenir ou à expédier des produits agricoles

R2102 Autres dépenses au titre des cultures - y compris :
- R314 irrigation - toutes dépenses directement associées à l'irrigation de la ferme, y compris les droits d'eau;
- R324 fournitures pour les cultures - utilisé lorsque l'agriculteur déclare un montant global ou unique au titre des «fournitures pour les cultures».

R2105 Total des dépenses au titre des cultures

R245 Achats - Bovins - bovins, bovins d'engraissement, bovins de long engraissement, vaches laitières ou de boucherie, taureaux et veaux

R246 Achats - Porcs - porcs tels que verrats de reproduction, jeunes truies, truies et porcelets sevrés

R247 Achats - Volaille & oeufs - poussins femelles, poulettes, poulets à griller, poules pondeuses, canards, oies, dindes et autres volailles

R248 Achats - Moutons & agneaux - moutons, agneaux et chèvres

R249 Autres achats de bétail - chevaux, poneys, visons, renards, lapins, autruches et abeilles (ou colonies d'abeilles)

---

[1] *Pour obtenir les définitions de ces termes, consulter le* ***Guide d'impôt - Revenus d'agriculture*** *fourni par Revenu Canada.*

R250 Aliments, compléments, paille & litière - foin, paille, céréales fourragères comme l'avoine, l'orge et le maïs, des compléments tels que le sel, les minéraux, les vitamines, les concentrés, et les succédanés du lait; articles de litières tels que les copeaux et sciures de bois

R255 Honoraires de vétérinaire, frais pour les médicaments & l'insémination - honoraires de vétérinaire, frais pour les médicaments, ainsi que l'insémination, service de monte, sperme, transplantation d'embryons, dépistage des infections et castration

R2107 Autres dépenses au titre du bétail - y compris :
- R312 dépenses encourues pour l'Association de l'amélioration des troupeaux laitiers et dépenses de classement des animaux;
- R323 fournitures pour le lait ou le bétail.

R2110 Total des dépenses au titre du bétail

R270 Petits outils

R2111 Carburant pour machines/camions/autos, net - y compris :
- R220 dépenses au titre de l'utilisation des machines agricoles et des camions - essence, carburant diesel et huile;
- R225 dépenses au titre de l'utilisation des autos (fraction agricole) - essence et huile;

moins R485 remboursement de la taxe sur l'essence.

R2112 Réparations, permis/assurances - y compris :
- R221 dépenses au titre de l'utilisation des machines agricoles et des camions - réparations, permis et assurance;
- R226 dépenses au titre de l'utilisation des autos (fraction agricole) - réparations, assurance et permis.

R2120 Total des dépenses au titre des machines

R2121 Salaires (y compris RPC, RRQ, A.-C.) - y compris :
- R195 salaires (y compris RPC, RRQ, ou A.-C.) - salaires et traitements versés aux employés agricoles ainsi que le coût réel d'hébergement. Y figurent aussi les salaires et traitements payés aux enfants et au conjoint, et toutes prestations aux employés;

moins R605 salaires ou traitements payés à soi-même.

R2122 Loyers - y compris :
- R205 loyer (terres, bâtiments, et pâturages);
- R318 location de quotas.

R275 Assurances

R285 Téléphone (fraction agricole)

R2123 Électricité, nettes (fraction agricole) - y compris :
- R290 électricité (fraction agricole);

moins R488 remboursements d'électricité.

R295 Chauffage (fraction agricole) - gaz naturel, charbon ou mazout destiné au chauffage des bâtiments agricoles, combustible servant au séchage du tabac et des cultures ainsi qu'au chauffage des serres

R300 Travaux à forfait & location de machines - moissonnage, moissonnage-battage, pressage, battage, épandage et pulvérisation des récoltes, préparation du sol, ensemencement, sarclage, séchage des céréales, nettoyage et traitement des semences, lavage des moutons dans un bain parasiticide, tondage des moutons, pulvérisation du bétail, analyse du sol, forgeage, pension et pansage des animaux,

dépenses au titre de la location ou de la location à bail de machines dans le but de générer un revenu agricole, ainsi que les frais d'abattage, de boucherie, de découpage et d'emballage

R2126 Frais d'intérêt, nets - y compris :
R210 intérêts sur hypothèques immobilières;
R211 intérêts - autres;
moins R487 remboursements d'intérêts.

R2127 Impôts fonciers, nets - y compris :
R215 impôts fonciers payés en regard des terres et des bâtiments agricoles ainsi que la part des impôts au titre de la maison de ferme principale de même que les impôts scolaires et municipaux;
moins R486 remboursements d'impôts fonciers et terres.

R2128 Réparations - bâtiments/clôtures - y compris :
R260 réparations de bâtiments;
R261 réparations des clôtures.

R2129 Dépenses de commercialisation - y compris :
R305 transport de marchandises et camionnage;
R328 frais de vente - commissions, ventes aux enchères et étals en bordure de route;
R332 cotisations aux offices de commercialisation - par exemple l'Office de commercialisation du lait et l'Office de commercialisation des oeufs, aussi prélèvements sur produits laitiers ainsi que les amendes relatives aux quotas de production de lait.

R2131 Frais divers - y compris :
R280 comptabilité, frais juridiques, fournitures de bureau, publicité, cotisations, abonnements;
R283 remboursement de paiements en trop provenant d'un programme d'assurance;
R284 RARB;
R308 dépenses au titre de participation;
R311 sable, terre et gravier;
R320 autres dépenses - diverses;
R321 autres dépenses agricoles;
R322 fournitures pour la ferme - par exemple oxygène et acétylène;
R333 prélèvements ou cotisations de stabilisation (prélèvements publics);
R263 produits de l'érable - lorsque l'agriculteur déclare des dépenses globales;
R267 dépenses associées au bois - lorsque l'agriculteur déclare des dépenses globales;
R307 frais d'élevage - quand un total est déclaré;
R317 dépenses pour mauvaises créances (seulement les fermes constituées en société);
R660 frais de bureau à domicile;
moins R615 coût des produits vendables consommés,
moins R621 dépenses personnelles ou autres dépenses.

R2135 Total des dépenses générales

R2140 Total des dépenses d'exploitation

R2500 Bénéfice net d'exploitation - R2040 total des revenus d'exploitation moins R2140 total des dépenses d'exploitation

R310 Défrichage ou amélioration des terres - par exemple, forage ou creusage de puits artésiens, essouchage, épierrage, etc.

R316 Drainage

R2141 Rajustement de l'inventaire - y compris :
- R325 valeur facultative du bétail à la fin de l'exercice précédent - si la valeur du bétail à la fin de l'année précédente excède la juste valeur marchande du bétail que vous possédez, doit être déduit *(périmé pour 1990 +);*
- R326 rajustement obligatoire de l'inventaire[2];
- R327 rajustement facultatif de l'inventaire[2].

R330 Déduction pour amortissement - montant déduit pour les biens amortissables

R331 Déduction relative aux biens en immobilisation admissibles - dépenses en immobilisation admissibles pour l'achat de biens en immobilisation incorporel qui sera utilisé dans l'entreprise agricole, p. ex. contingent de lait ou de tabac ou d'autres droits gouvernementaux qui sont accordés pour une période illimitée

R350 Dépenses non applicables - frais qui n'ont pas été engagés dans le but de générer un revenu agricole

R2142 Autres rajustements des dépenses - y compris :
- R319 achats de quota;
- R334 dépenses en capital;
- R309 impôt sur le capital.

R2145 Total, rajustements des dépenses

R2150 Total des dépenses pour fins d'impôt

Acquisition ou cession d'éléments d'actif amortissables

Les pourcentages qui suivent représentent les taux en vertu desquels Revenu Canada considère qu'un élément d'actif est amorti. Ces pourcentages sont en outre accompagnés des articles les plus courants de chaque catégorie. Pour obtenir une liste plus complète des éléments d'actif amortissables que comprend chaque catégorie, consulter le **Guide d'impôt - Revenus d'agriculture**.

Catégorie 1 **4%**
bâtiments acquis après 1987
barrages

Catégorie 2 **6%**
tuyaux permanents

Catégorie 3 **5%**
bâtiments acquis entre 1978 et 1988
bassin - ciment, acier ou pierre
brise-lames - ciment ou pierre

Catégorie 6 **10%**
brise-lames - bois
serres chaudes
clôtures - tous genres
bâtiments et parties constituantes - bois, galvanisés ou transportables

Catégorie 7 **15%**
bateaux et parties constituantes

---

[2] *Pour obtenir les définitions de ces termes, consulter le* ***Guide d'impôt - Revenus d'agriculture*** *fourni par Revenu Canada.*

Catégorie 8 **20%**
matériel apicole
nettoyeurs - grains ou semences
bâtiments d'entreposage
balles - tractées et faucheuses
outils de 200 $ et plus
silos et remplisseurs de silo, etc.

Catégorie 9 **25%**
avions acquis après le 25 mai 1976
installations de production d'électricité (maximum 15 kW) acquises avant le 26 mai 1976

Catégorie 10 **30%**
automobiles (y compris les voitures de tourisme - catégorie 10.1)
tracteurs, remorques, camions, chariots, et traîneaux, etc.
matériel informatique

Catégorie 12 **100%**
outils de moins de 200 $

Catégorie 16 **40%**
avions acquis avant le 26 mai 1976

Catégorie 17 **8%**
chemins ou autres surfaces revêtues (asphalte ou béton)

Catégorie 34 **25% - 50%**
matériel de conversion d'énergie éolienne en électricité

Catégorie 50 **contingent**[3]

Catégorie 60 **autre**[3]

Revenu hors ferme des exploitants et des familles agricoles[4]

T6010 Salaires & traitements - y compris :
T101 revenus d'emploi avant déductions
T104 autres revenus d'emploi y compris pourboires et gratifications
moins T109 déduction - autres dépenses admissibles *(non applicable après 1987)*

T6020 Revenus nets d'entreprise
T135 revenus d'entreprise

T6030 Revenus nets de profession libérale
T137 revenus de profession libérale

T6040 Revenus nets de commissions
T139 revenus de commissions

T6050 Revenus nets de pêche
T143 revenus de pêche

---

[3] *Ces classes ont été créées par la Division de l'agriculture de Statistique Canada.*
[4] *Les codes à 3 chiffres (sauf TCHIL) proviennent du formulaire T1-Générale de Revenu Canada, lesquels sont définis dans* ***Votre guide d'impôt général et déclarations Impôt fédéral et provincial.***

T6060 Revenus d'un travail indépendant non agricole, nets

T6070 Revenus de placements - y compris :
- T120 montant imposable des dividendes
- T126 revenus nets de location
- T121 intérêts et autres revenus de placements
- T122 revenus nets de la société limités

T6080 Revenus de pensions - y compris :
- T113 pension de sécurité de la vieillesse
- T114 prestations - RPC/RRQ
- T115 autres pensions ou pensions de retraite
- T146 versement net des suppléments fédéraux[5]

T6090 Autres revenus hors ferme - y compris :
- T118 allocations familiales (non applicable après 1992)
- T119 prestations d'assurance-chômage
- T128 pension alimentaire ou allocation de séparation
- T130 autres revenus
- T144 indemnités pour accidents du travail[5]
- T145 prestations d'assistance sociale[5]
- TCHIL prestations fiscales pour enfants[6]

T6091 Gains en capital imposables
- T127 gains en capital imposables

T6092 Reér
- T129 revenu d'un régime enregistré d'épargne-retraite

T6100 Total des revenus hors ferme

---

[5] *S'appliquent à partir de 1992.*

[6] *Le programme de la prestation fiscale pour enfants a remplacé les allocations familiales en janvier 1993. Contrairement aux estimations de 1994, les estimations de 1993 du revenu hors ferme ne comprennent pas la prestation fiscale pour enfants.*

ANNEXE C

ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES

PROGRAMME DES DONNÉES FISCALES

Échantillon

Dans le cadre du PDF, on procède chaque année à un échantillonnage des déclarations de revenu aux fins de l'impôt d'exploitations agricoles constituées en société et d'exploitations non constituées en société pour produire des estimations sur un ensemble de variables financières. Des données détaillées sont alors recueillies sur les variables suivantes : revenus et dépenses d'exploitation; acquisition et cession de biens amortissables et revenu hors ferme des exploitants et des familles agricoles. Toutes les variables pour lesquelles des données ont été recueillies et les codes de ces variables sont fournis dans le tableau 2.2 (pages 5 et 6).

Pour les années 1987 à 1989, l'échantillon du PDF comprenait des fermes de l'un et de l'autre secteur (fermes constituées en société et fermes non constituées en société) dans l'ensemble des provinces, sauf dans les Prairies. Pour ce qui est des provinces des Prairies, un échantillon a été prélevé pour l'année 1987 parmi les fermes non constituées en société. Pour l'année 1990 et les années suivantes, des exploitations des deux types ont été échantillonnées dans toutes les provinces.

Pour plus de renseignements sur la taille des échantillons des enquêtes, voir le tableau C.1 BDCEA - Disponibilité des données provinciales et taille de l'échantillon selon le secteur.

Méthodologie

Les données du PDF sont établies à partir de deux sources distinctes : 1) le fichier sur les exploitants agricoles autonomes (SEFA - Self Employment File for Agriculture), dans lequel est prélevé l'échantillon des déclarations de revenu pour les fermes non constituées en société et 2) le fichier CORPAC dans lequel on sélectionne un échantillon aléatoire de sociétés classées comme exploitations agricoles (CTI) et ayant un chiffre de ventes de plus de 25 000 $. Le taux d'échantillonnage varie selon la province. À Terre-Neuve, on effectue pratiquement un recensement, tandis qu'en Ontario le taux d'échantillonnage se situe entre 15 % et 20 %.

Statistique Canada procède d'abord au dépouillement des déclarations d'impôt sur le revenu pour saisir les données nécessaires (revenus déclarés, dépenses, acquisition et cession de biens amortissables, etc.). Les données sont ensuite soumises au processus approfondi de la vérification et de l'imputation. On applique ensuite un poids d'échantillonnage aux données puis on ajuste ces dernières pour tenir compte de la part des associés. Enfin, les données sont agrégées pour l'établissement des estimations finales. Les postes sur le revenu total hors ferme des exploitants agricoles sont estimés au moyen de la même approche, sauf qu'ici le coefficient n'est pas multiplié par la part des associés de l'exploitation. Tout au long de ce processus, on tient compte du fait que les enregistrements qui contiennent les données sur le revenu de l'exploitaton agricole peuvent comprendre des sommes ne devant pas être considérées comme des sommes provenant de la vente de produits agricoles.

La publication «Statistiques financières agricoles» contient des renseignements plus détaillés sur les méthodes d'échantillonnage et d'estimation employées dans le PDF (voir la section 3.0, Produits et services ou le bon de commande à la fin de ce document).

Nota : Depuis l'année d'imposition 1993, les organisations communautaires agricoles, telles que les colonies huttérites, sont admissibles aux fins du Programme des données fiscales. On procède à un recensement des organisations communautaires qui ont déclaré un revenu agricole sur leur déclaration de revenus et de renseignements des fiducies (T3). Des estimations qui incluent ou excluent ces organisations peuvent être obtenues.

PROGRAMME DES DONNÉES FISCALES - Revenu hors ferme de la famille agricole

Les estimations du revenu hors ferme de la famille résultent de l'appariement d'enregistrements fiscaux. Pour ce motif, les méthodes d'échantillonnage et d'estimation utilisées diffèrent quelque peu de celles des autres variables du PDF. Les enregistrements fiscaux du PDF sont appariés à ceux du fichier de la famille pour produire les estimations totales sur les familles agricoles. Le fichier de la famille est créé par la Division des données régionales et administratives (DDRA) de Statistique Canada. Le fichier d'impôt de la famille (T1FF) de la DDRA réunit les enregistrements fiscaux des particuliers afin de créer des groupes modelés sur la famille de recensement[1].

En ce qui a trait aux statistiques sur le revenu hors ferme de la famille, seules les familles qui exploitent une seule entreprise agricole non constituée en société constituent la population visée par le PDF. L'échantillon de la famille du PDF est en fait un sous-échantillon de l'échantillon habituel du PDF.

On peut obtenir des renseignements plus détaillés sur les méthodes d'échantillonnage et d'estimation du revenu hors ferme de la famille du PDF en s'adressant à la Division de l'agriculture de Statistique Canada.

ENQUÊTE NATIONALE SUR LES FERMES

Échantillon

L'Enquête nationale sur les fermes a été menée chaque année dans l'ensemble des provinces du Canada jusqu'à l'année de référence 1992. Les trois principales variables examinées dans l'enquête étaient les suivantes : les superficies en culture, les stocks de bétail et certains éléments financiers. Toutes les variables de l'ENF pour lesquelles on suggère d'utiliser les présentations normalisées adoptées aux fins de la BDCEA sont énumérées dans le tableau 2.2 (page 7).

[1] *Comprend les familles époux-épouses, y compris les partenaires en union libre, avec ou sans leurs enfants qui ne se sont jamais mariés, et les familles monoparentales avec au moins un enfant, peu importe l'âge, n'ayant jamais été marié.*

Méthodologie

Deux bases de sondage étaient utilisées dans l'ENF : une base de liste et une base aréolaire. Le pays était divisé en trois régions principales : la région relevant de la Commission canadienne du blé (CCB); l'Ontario et le Québec; les Maritimes et le territoire de la Colombie-Britannique qui n'est pas régi par la CCB. Toutes les exploitations dont le chiffre de ventes était d'au moins de 250 $ ont été étudiées dans l'enquête.

On entreprenait le processus de collecte des données en faisant remplir aux répondants les questionnaires détaillés de l'ENF, lesquels comprenaient des questions sur la superficie et l'utilisation des terres agricoles, sur les stocks de bétail et sur un certain nombre de variables financières. Les questionnaires faisaient ensuite l'objet d'une procédure de vérification approfondie, laquelle comprenait l'imputation dans le cas des questionnaires partiels. Les poids d'échantillonnage étaient ajustés pour tenir compte de la non-réponse puis ces poids étaient appliqués aux questionnaires acceptés à la vérification pour produire les estimations.

ENQUÊTE DE JUIN SUR LES CULTURES

Échantillon

L'Enquête de juin sur les cultures fait partie d'une série d'enquêtes annuelles probabilistes visant la collecte et la diffusion des données sur les intentions d'ensemencement, les superficies ensemencées et récoltées, le rendement, la production et les stocks pour les principales grandes cultures au Canada.

Pour 1994, un échantillon d'environ 31 800 fermes a été tiré. Cette enquête renferme les superficies des grandes cultures que les producteurs ont ensemencées au début de l'année de récolte 1994-1995. Toutes les variables de l'EJC pour lesquelles on suggère d'utiliser les présentations normalisées adoptées aux fins de la BDCEA sont énumérées dans le tableau 2.2 (page 8).

Méthodologie

Chaque cinq ans, le Recensement de l'agriculture recueille l'information sur les exploitations agricoles à travers le Canada, incluant les fermes institutionnelles, les pâturages communautaires, les réserves indiennes, etc. Le Recensement de l'agriculture donne une liste des fermes et de leur superficie en culture à partir de laquelle un échantillon probabiliste pour l'Enquête de juin sur les cultures est sélectionné.

Deux bases de sondage sont utilisées pour l'Enquête de juin sur les cultures : une base de liste et une base aréolaire. La base de sondage de type «liste» représente toutes les exploitations agricoles du Canada énumérées dans le Recensement de l'agriculture sauf les fermes institutionnelles, les fermes dans les réserves indiennes et les fermes des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et de Terre-Neuve. Cette base est stratifiée en groupes homogènes sur la base des caractéristiques du recensement (par exemple : la taille de la ferme, la superficie en culture et le type d'exploitation) et sur les frontières géographiques provinciales.

La base aréolaire est constituée des régions géographiques et permet d'inclure les exploitations agricoles qui n'existaient pas lors du dernier recensement.

On entreprend le processus de collecte des données par l'entremise du système «Interviews Téléphoniques Assistés par Ordinateur» (ITAO). Le système ITAO permet d'exécuter des procédures de vérification au moment même de l'interview, réduisant ainsi le besoin d'un suivi téléphonique et diminuant le fardeau des répondants. Aucune imputation n'est effectuée pour les données manquantes et des facteurs de pondération théorique sont ajustés par un processus appelé ajustement des facteurs de pondération dans les cas de non-réponse partielle ou totale.

ENQUÊTE DE JUILLET SUR LE BÉTAIL

Échantillon

L'Enquête de juillet sur le bétail est une enquête probabiliste menée chaque année. On demande aux exploitations enquêtées de déclarer tous les animaux de l'exploitation agricole, peu importe qui en est le propriétaire. Pour 1994, un échantillon d'environ 31 250 fermes a été tiré, soit 1 350 au moyen d'enquêtes postales et 29 900 par l'entremise du système «Interviews Téléphoniques Assistés par Ordinateur» (ITAO). Les présentations proposées pour ces données figurent dans le tableau 2.2 (page 8).

Méthodologie

Chaque cinq ans, le Recensement de l'agriculture permet de recueillir des renseignements sur toutes les fermes au Canada. Les fermes de recensement comprennent toutes les exploitations agricoles dont la production est destinée à la vente, y compris les parcs d'engraissement, les fermes d'institution, les fermes dans les réserves indiennes, les pâturages collectifs, les réserves de pâturage collectif, etc.

Deux base de sondage sont utilisées pour l'Enquête de juillet sur le bétail : une base de liste et une base aréolaire. La base de sondage de type «liste» représente les fermes qui ont été identifiées lors du recensement le plus récent. La base aréolaire est constituée des régions géographiques et permet d'évaluer les stocks de bétail dans les fermes qui n'existaient pas lors du dernier recensement.

On entreprend le processus de collecte des données à la fois au moyen d'enquêtes postales et par l'entremise du système ITAO. Le système ITAO permet d'exécuter des procédures de vérification au moment même de l'interview, réduisant ainsi le besoin d'un suivi téléphonique et diminuant le fardeau des répondants. Les exploitants doivent déclarer leurs stocks au 1er juillet. Les questionnaires font l'objet de nombreuses mesures de vérification et d'imputation avant la production des estimations finales.

ENQUÊTE FINANCIÈRE SUR LES FERMES

Échantillon

Jusqu'en 1992, l'EFF s'appelait l'enquête agricole de la Société du crédit agricole (SCA). L'EFF a été menée en 1981, 1984, 1988 et 1990 (les données recueillies portaient sur les années de référence 1980, 1983, 1987 et 1989). Puis il a été décidé qu'à compter de 1992, l'EFF serait menée chaque année auprès d'un échantillon de 12 000 fermes afin de recueillir des données financières détaillées. En 1993, en raison de contraintes budgétaires, l'échantillon de l'EFF a été réduit afin d'inclure seulement les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique. Depuis l994, cette enquête est menée sur une base biennale seulement. Bien que la taille assez restreinte de l'échantillon puisse imposer des contraintes en ce qui concerne la désagrégation de certains résultats, l'échantillon permet néanmoins de produire des données financières fiables sur les exploitations agricoles. Les présentations proposées pour ces données figurent dans le tableau 2.2 (pages 9 et 10).

Méthodologie

Comme l'ENF, l'EJC et l'EJB, l'EFF utilise deux bases de sondage : soit une base de liste et une base aréolaire[2], ce qui permet de produire des estimations détaillées sur les finances des exploitations agricoles. Les questionnaires de l'EFF font aussi l'objet de nombreuses mesures de vérification et d'imputation avant la production des estimations finales.

Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur la méthodologie de l'Enquête nationale sur les fermes, de l'Enquête de juin sur les cultures, de l'Enquête de juillet sur le bétail et de l'Enquête financière sur les fermes, il suffit de communiquer avec la Division de l'agriculture de Statistique Canada.

[2] *Sauf l'année 1988, où il n'y avait pas de base aréolaire.*

Tableau C.1 BDCEA - Disponibilité des données provinciales et taille de l'échantillon selon le secteur (Présentation normalisée)

Année de référence	Variables	Disponibilité	Taille de l'échantillon[1] Enregistrements utilisables Secteur non constitué en société (T1)	Secteur constitué en société (T2)	Total
Programme des données fiscales			Nombre de dossiers fiscaux		
1987	**Revenus & dépenses et Acquisition & cession**	Toutes sauf les Prairies	36 301	4 384	40 685
	Revenu hors ferme des exploitants	Toutes sauf les Prairies	34 628	-	34 628
1988[2]	**Revenus & dépenses et Acquisition & cession**	Toutes sauf les Prairies	25 210	4 592	29 802
	Revenu hors ferme des exploitants	Toutes sauf les Prairies	24 338	-	24 338
1989[2]	**Revenus & dépenses et Acquisition & cession**	Toutes sauf les Prairies	26 033	4 583	30 616
	Revenu hors ferme des exploitants	Toutes sauf les Prairies	25 034	-	25 034
	Revenu hors ferme des familles agr.	Toutes sauf les Prairies	21 691	-	21 691
1990	**Revenus & dépenses et Acquisition & cession**	Toutes les provinces	39 542	9 223	48 765
	Revenu hors ferme des exploitants	Toutes les provinces	37 294	-	37 294
	Revenu hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	31 726	-	31 726
1991	**Revenus & dépenses et Acquisition & cession**	Toutes les provinces	48 616	9 862	58 478
	Revenu hors ferme des exploitants	Toutes les provinces	45 964	-	45 964
	Revenu hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	39 079	-	39 079
1992	**Revenus & dépenses et Acquisition & cession**	Toutes les provinces	49 826	9 553	59 379
	Revenu hors ferme des exploitants	Toutes les provinces	46 780	-	46 780
	Revenu hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	40 286	-	40 286
1993	**Revenus & dépenses et Acquisition & cession**	Toutes les provinces	56 069	9 309	65 378[3]
	Revenu hors ferme des exploitants	Toutes les provinces	52 725	-	52 725
	Revenu hors ferme des familles agr.	Toutes les provinces	44 911	-	44 911
1994	**Revenus & dépenses et Acquisition & cession**	Toutes les provinces	53 810	10 640	64 450[3]
	Revenu hors ferme des exploitants	Toutes les provinces	50 164	-	50 164

[1] *Le nombre d'enregistrements utilisables dont le total des revenus d'exploitation est égal ou supérieur à 10 000 $.*
[2] *Les données relatives à la région de Peace pour les années 1988 et 1989 ne sont également pas disponibles.*
[3] *Exclu les organisations communautaires.*

Tableau C.1 BDCEA - Disponibilité des données provinciales et taille de l'échantillon selon le secteur (Présentation normalisée) - suite

Année de référence	Variables	Disponibilité	Taille de l'échantillon[1] Enregistrements utilisables Secteur non constitué en société	Secteur constitué en société	Total
Enquête nationale sur les fermes			Nombre d'exploitations agricoles		
1988	Superficies cultivées	Toutes les provinces	16 043	5 186	21 229
	Taille des cheptels	Toutes les provinces	16 043	5 186	21 229
	Certains éléments financiers	Provinces des Prairies	4 559	597	5 156
1989	Superficies cultivées	Toutes les provinces	20 480	5 791	26 271
	Taille des cheptels	Toutes les provinces	20 480	5 791	26 271
	Certains éléments financiers	Provinces des Prairies	4 560	550	5 110
1990	Superficies cultivées	Toutes les provinces	19 749	5 654	25 403
	Taille des cheptels	Toutes les provinces	19 749	5 654	25 403
	Certains éléments financiers	Provinces des Prairies	4 667	583	5 250
1991	Superficies cultivées	Toutes les provinces	20 050	5 948	25 998
	Taille des cheptels	Toutes les provinces	20 050	5 948	25 998
	Certains éléments financiers	Provinces des Prairies	4 458	544	5 002
1992	Superficies cultivées	Toutes sauf Terre-Neuve	23 497	5 887	29 384
	Taille des cheptels	Toutes sauf Terre-Neuve	23 497	5 887	29 384
	Certains éléments financiers	Aucune	-	-	-
Enquête de juin sur les cultures					
1993	Superficies cultivées	Toutes sauf Terre-Neuve	18 523	2 156	20 679
1994	Superficies cultivées	Toutes sauf Terre-Neuve	19 676	2 246	21 922
Enquête de juillet sur le bétail					
1993	Taille des cheptels	Toutes sauf Terre-Neuve	19 588	2 772	22 360
1994	Taille des cheptels	Toutes sauf Terre-Neuve	20 082	2 700	22 782

[1] *Le nombre d'enregistrements utilisables dont le total des revenus d'exploitation est égal ou supérieur à 10 000 $.*

Tableau C.1 BDCEA - Disponibilité des données provinciales et taille de l'échantillon selon le secteur (Présentation normalisée) - fin

Année de référence	Variables	Disponibilité	Taille de l'échantillon[1] Enregistrements utilisables Secteur non constitué en société	Secteur constitué en société	Total
Enquête financière sur les fermes			Nombre d'exploitations agricoles		
1987	Actif & passif Achats et ventes de biens en immo. Capitaux empruntés à long terme	Toutes les provinces	4 133	1 148	5 281
1989	Actif & passif Achats et ventes de biens en immo. Capitaux empruntés à long terme	Toutes les provinces	4 082	1 247	5 329
1991	Actif & passif Achats et ventes de biens en immo. Capitaux empruntés à long terme	Toutes les provinces	6 018	1 455	7 473
1992	Actif & passif Achats et ventes de biens en immo. Capitaux empruntés à long terme	Provinces des Prairies et C.-B.	3 836	584	4 420
1993	Actif & passif Achats et ventes de biens en immo. Capitaux empruntés à long terme	Toutes les provinces	6 795	1 214	8 009
1995	Actif & passif Achats et ventes de biens en immo. Capitaux empruntés à long terme	Toutes les provinces	6 549	1 425	7 974

[1] *Le nombre d'enregistrements utilisables dont le total des revenus d'exploitation est égal ou supérieur à 10 000 $.*

ANNEXE D

CARTES DU RECENSEMENT

NOUVELLE-ÉCOSSE
Régions agricoles de recensement, 1991

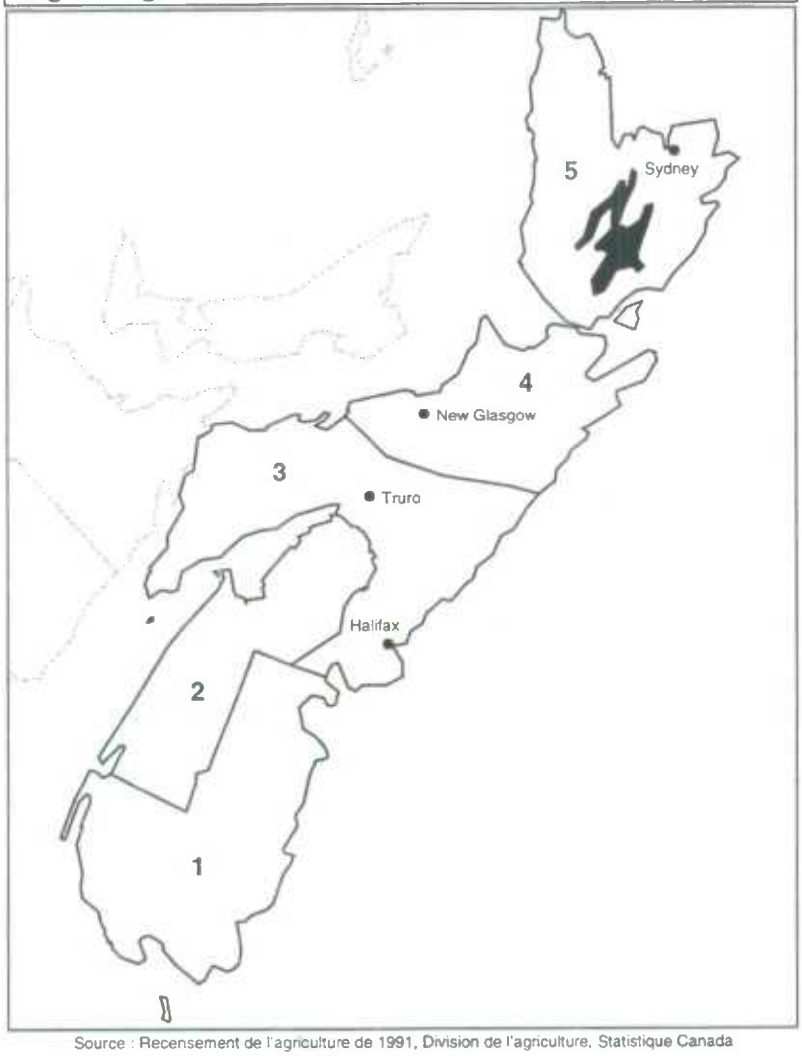

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Division de l'agriculture, Statistique Canada

Nouvelle-Écosse

1 Région agricole de recensement 1
2 Région agricole de recensement 2
3 Région agricole de recensement 3
4 Région agricole de recensement 4
5 Région agricole de recensement 5

NOUVEAU-BRUNSWICK
Régions agricoles de recensement, 1991

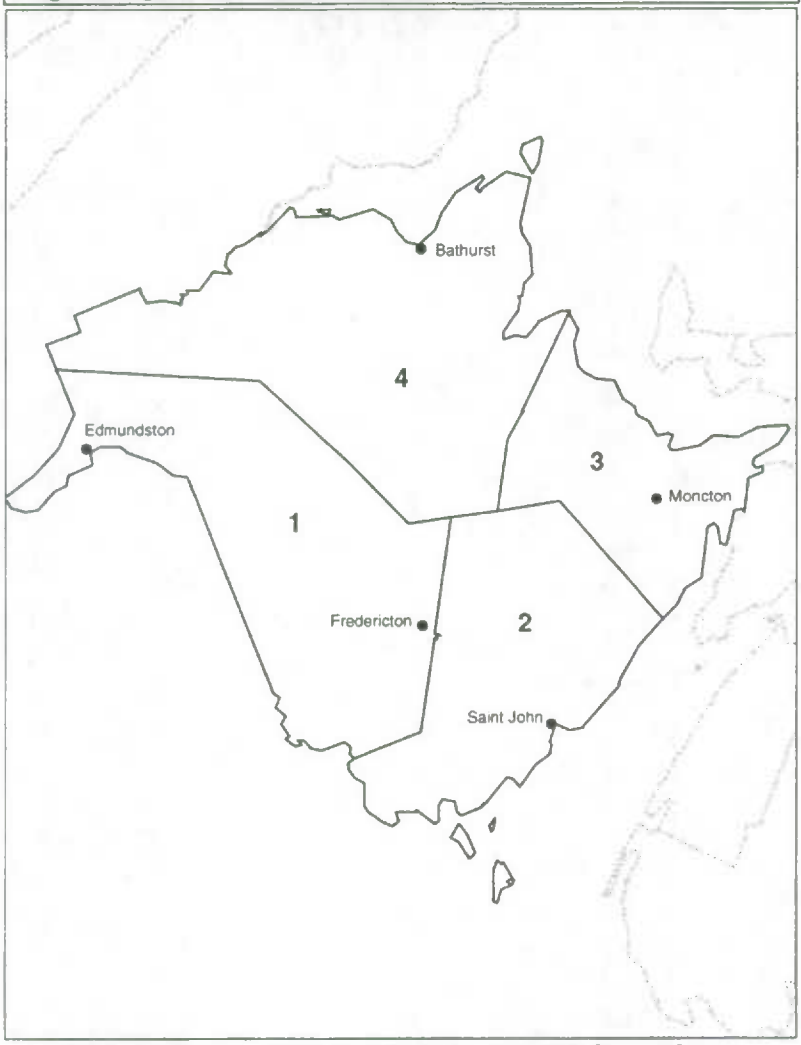

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Division de l'agriculture, Statistique Canada

Nouveau-Brunswick

1 Région agricole de recensement 1
2 Région agricole de recensement 2
3 Région agricole de recensement 3
4 Région agricole de recensement 4

QUÉBEC
Régions agricoles de recensement, 1991

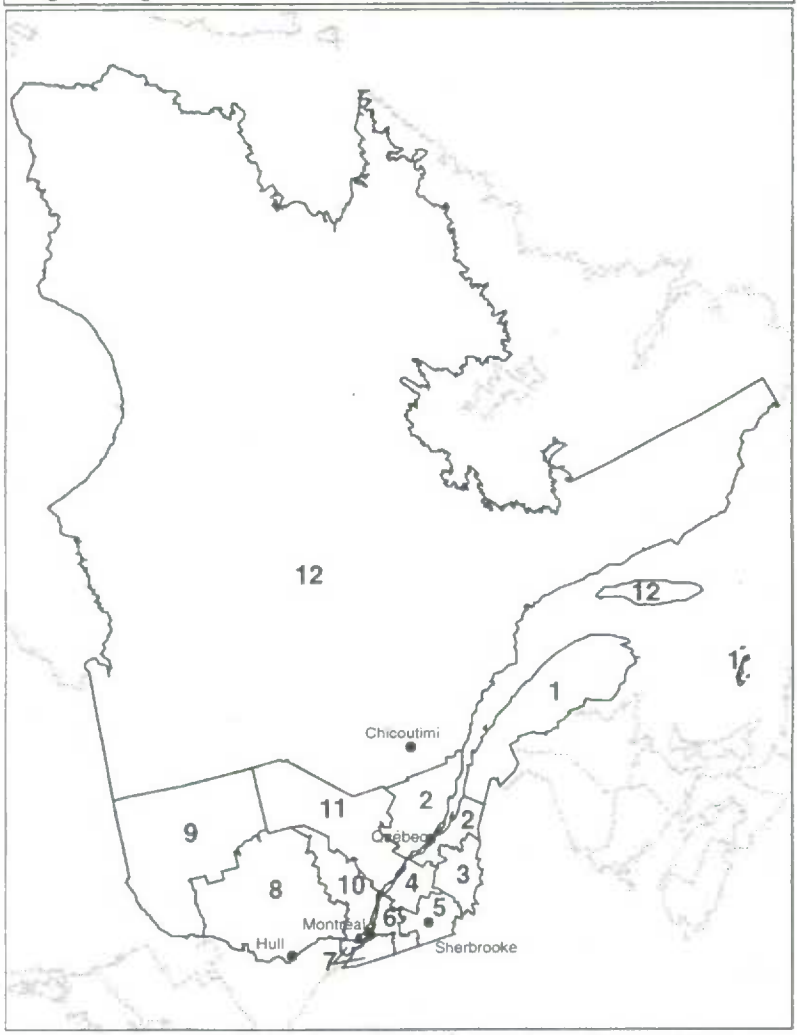

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Division de l'agriculture, Statistique Canada

Québec

1 Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine
2 Québec
3 Beauce-Appalaches
4 Bois-Francs
5 Estrie
6 Richelieu, Saint-Hyacinthe
7 Sud-Ouest de Montréal
8 Outaouais-Laurentides
9 Abitibi-Témiscamingue
10 Nord de Montréal
11 Mauricie
12 Saguenay, Lac-Saint-Jean, Côte-Nord

ONTARIO
Régions agricoles de recensement, 1991

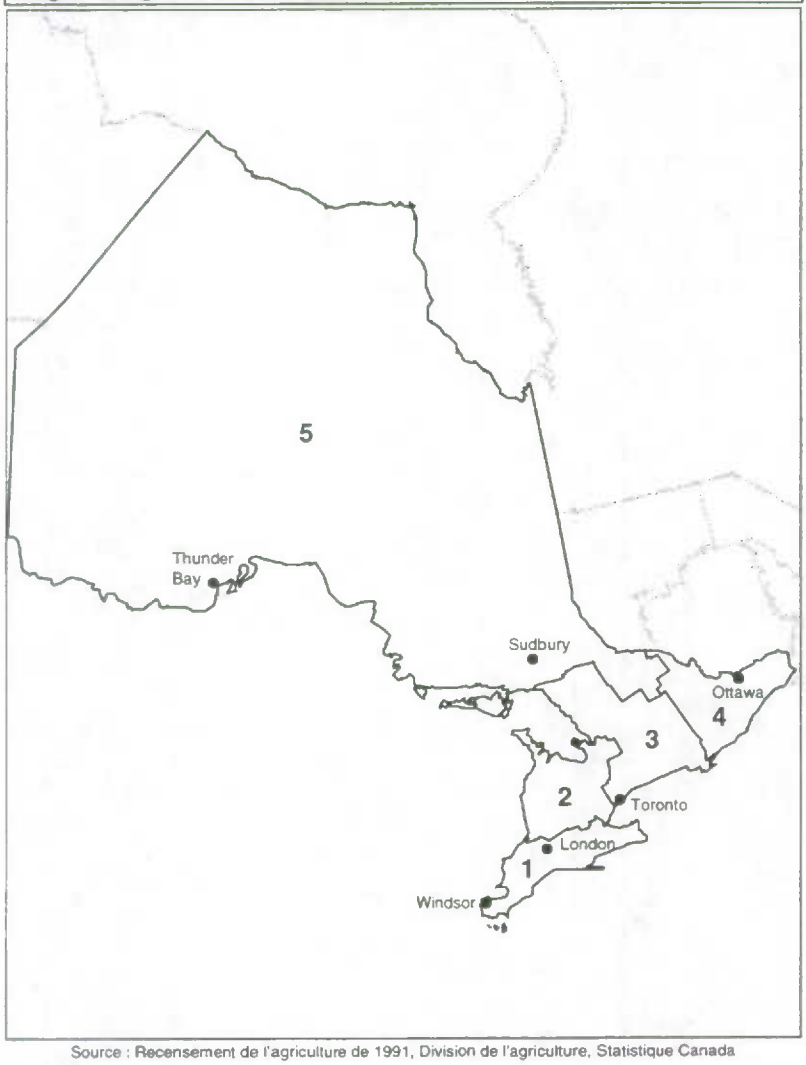

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Division de l'agriculture, Statistique Canada

Ontario

1 Région du Sud de l'Ontario
2 Région de l'Ouest de l'Ontario
3 Région du Centre de l'Ontario
4 Région de l'Est de l'Ontario
5 Région du Nord de l'Ontario

MANITOBA
Régions agricoles de recensement, 1991

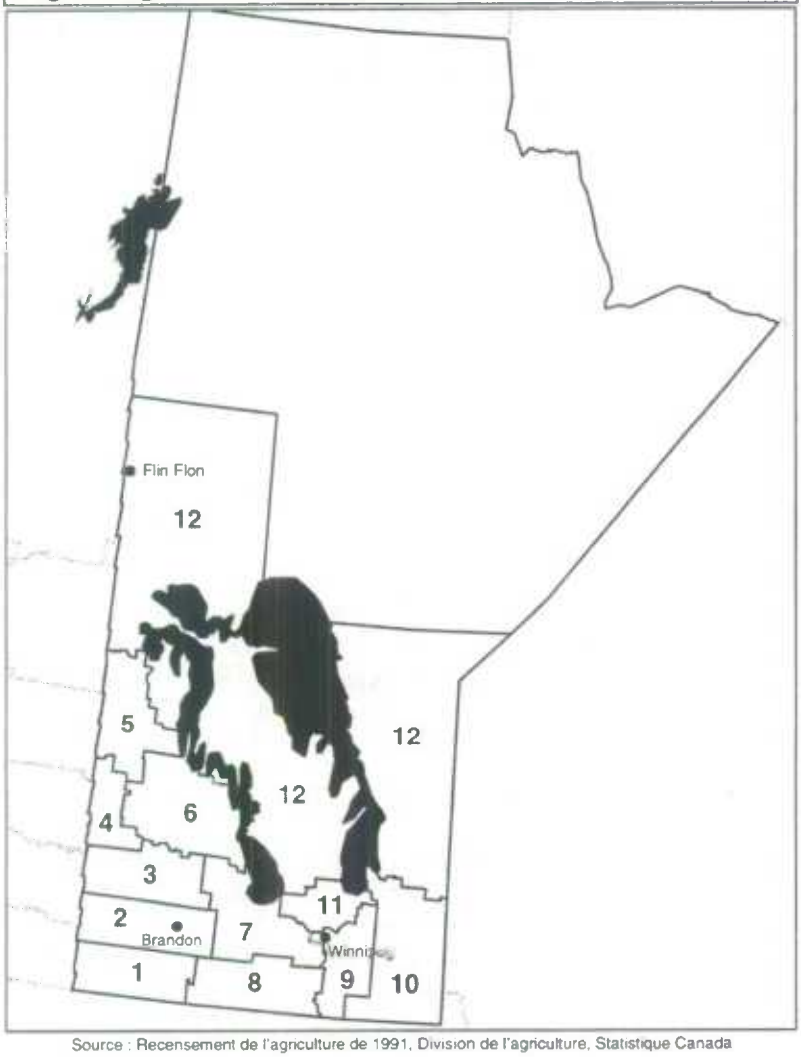

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Division de l'agriculture, Statistique Canada

Manitoba

1 Région agricole de recensement 1
2 Région agricole de recensement 2
3 Région agricole de recensement 3
4 Région agricole de recensement 4
5 Région agricole de recensement 5
6 Région agricole de recensement 6
7 Région agricole de recensement 7
8 Région agricole de recensement 8
9 Région agricole de recensement 9
10 Région agricole de recensement 10
11 Région agricole de recensement 11
12 Région agricole de recensement 12

SASKATCHEWAN
Régions agricoles de recensement, 1991

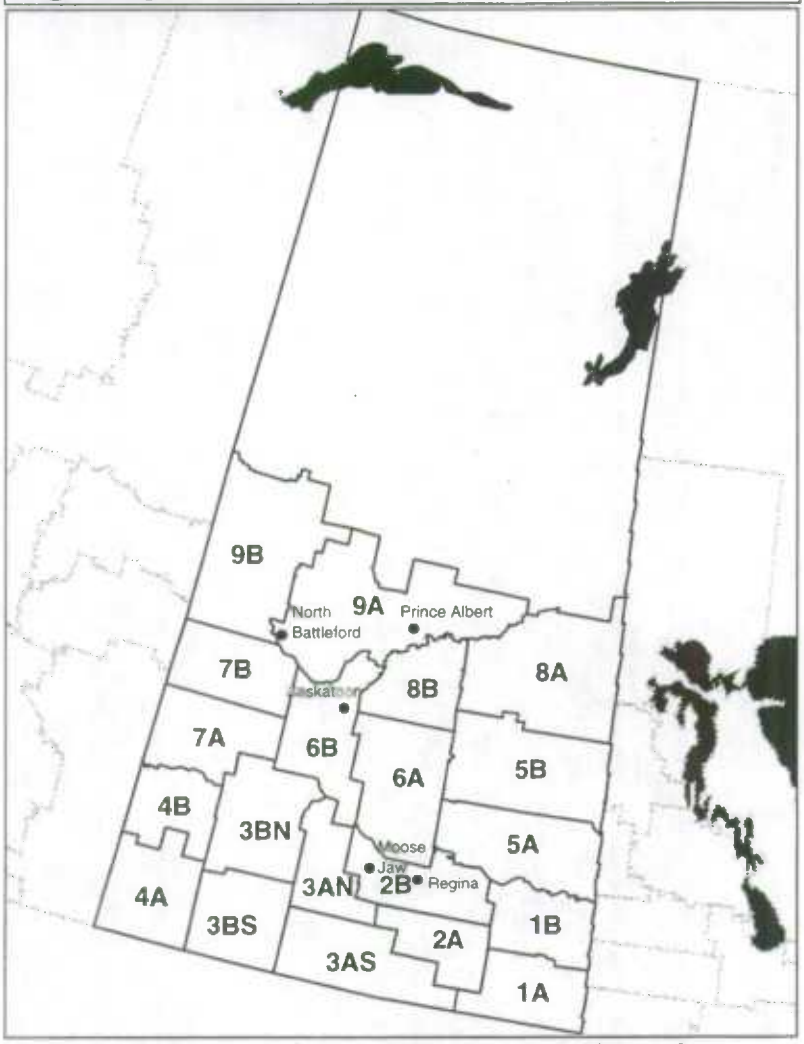

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Division de l'agriculture, Statistique Canada

Saskatchewan

1A	Région agricole de recensement 1A	5A	Région agricole de recensement 5A
1B	Région agricole de recensement 1B	5B	Région agricole de recensement 5B
2A	Région agricole de recensement 2A	6A	Région agricole de recensement 6A
2B	Région agricole de recensement 2B	6B	Région agricole de recensement 6B
3AN	Région agricole de recensement 3AN	7A	Région agricole de recensement 7A
3AS	Région agricole de recensement 3AS	7B	Région agricole de recensement 7B
3BN	Région agricole de recensement 3BN	8A	Région agricole de recensement 8A
3BS	Région agricole de recensement 3BS	8B	Région agricole de recensement 8B
4A	Région agricole de recensement 4A	9A	Région agricole de recensement 9A
4B	Région agricole de recensement 4B	9B	Région agricole de recensement 9B

ALBERTA
Régions agricoles de recensement, 1991

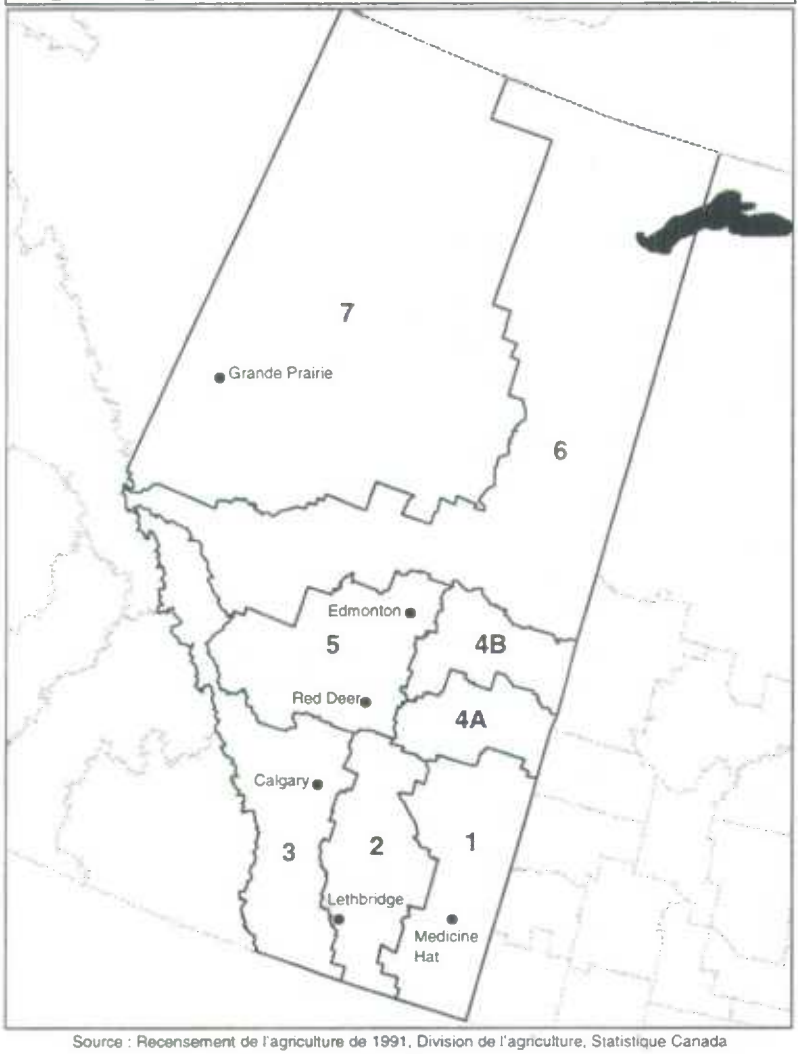

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Division de l'agriculture, Statistique Canada

Alberta

1 Région agricole de recensement 1
2 Région agricole de recensement 2
3 Région agricole de recensement 3
4A Région agricole de recensement 4A
4B Région agricole de recensement 4B
5 Région agricole de recensement 5
6 Région agricole de recensement 6
7 Région agricole de recensement 7

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Régions agricoles de recensement, 1991

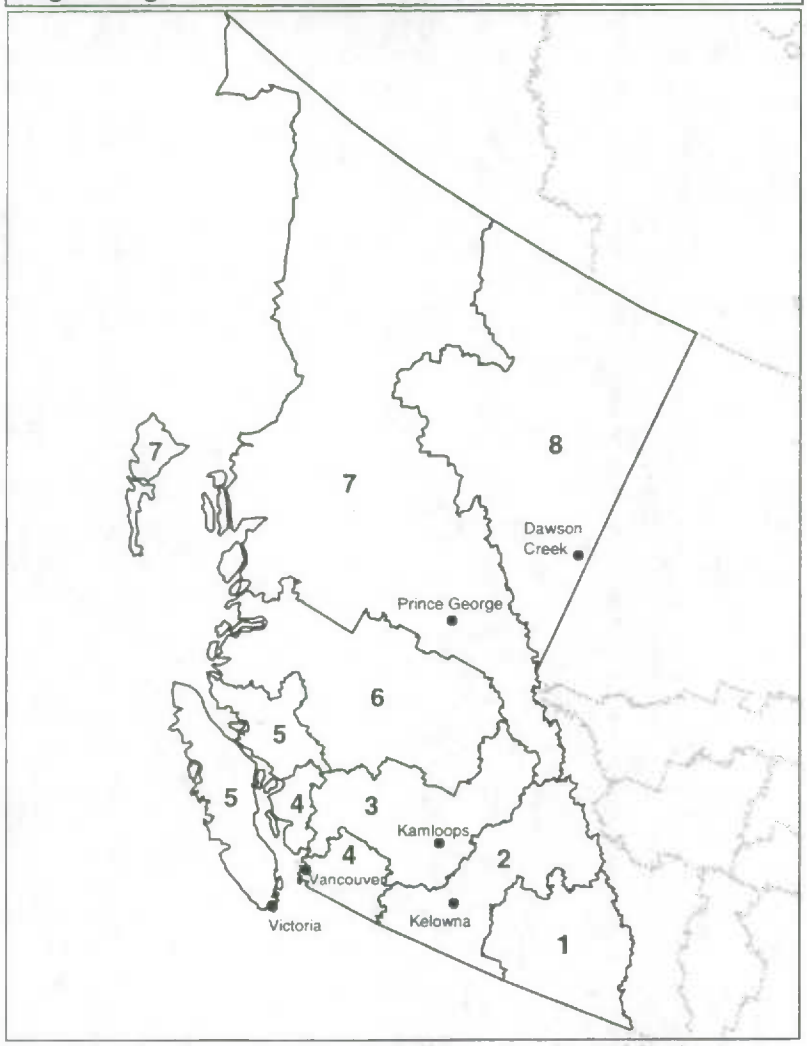

Source : Recensement de l'agriculture de 1991, Division de l'agriculture, Statistique Canada

Colombie-Britannique

1 Région de Kootenay
2 Région d'Okanagan
3 Région de Thompson
4 Région de Mainland
5 Région d'Island
6 Région de Cariboo
7 Région d'Omineca
8 Région de Peace

ANNEXE E

QUESTIONNAIRES D'ENQUÊTE : EJC, EJB ET EFF

ENQUÊTE SUR LES GRANDES CULTURES DE JUIN 1994
OUEST CANADIEN

Manitoba, Saskatchewan, Alberta, C.-B. (Rivière de la Paix)

Pour usage interne seulement

A. Avez-vous ou prévoyez-vous ensemencer des cultures cette année ?

OUI ☐ (ALLEZ À LA SECTION B.)
NON ☐ (ALLEZ À LA SECTION C.)

B. Lesquelles des cultures suivantes avez-vous ou prévoyez-vous ensemencer en 1994 ?

Cultures	code	superficie ensemencée	unité de mesure ac	ha
1. Blé durum	204		1	2
2. Blé dur rouge de printemps	252		1	2
3. Blé de printemps des prairies (semi-nain)	233		1	2
4. Blé tendre blanc de printemps	207		1	2
5. Autre blé de printemps (utilité, CWES, variétés non-licenciées)	287		1	2
6. Avoine	208		1	2
7. Orge	209		1	2
8. Céréales mélangées	213		1	2
9. Lin	214		1	2
10. Canola ou colza	215		1	2
11. Seigle de printemps	210		1	2
12. Lentilles - LAIRD	036		1	2
13. Lentilles - ESTON	038		1	2
14. Lentilles - AUTRES ET INCONNUES	040		1	2
15. Pois secs - JAUNES	042		1	2
16. Pois secs - VERTS	044		1	2
17. Pois secs - AUTRES ET INCONNUS	046		1	2
18. Graines de moutarde - JAUNES	251		1	2
19. Graines de moutarde - ORIENTALES	253		1	2
20. Graines de moutarde - BRUNES	254		1	2
21. Graines de moutarde - AUTRES ET INCONNUES	240		1	2
22. Graines de tournesol (incluant Sunola et autres nains)	230		1	2
23. Graines de l'alpiste des Canaries	234		1	2
24. Sarrasin	226		1	2
25. Maïs-grain	216		1	2
26. Maïs fourrager	217		1	2
27. Haricots blancs secs (navy, pea beans)	229		1	2
28. Haricots secs de couleur	236		1	2
29. Triticale	248		1	2
30. Féverole (fababeans, fèves des marais)	235		1	2
31. Carthame	239		1	2
32. Betteraves à sucre	232		1	2
33. Pommes de terre	218		1	2
34. Autres cultures	225		1	2

C. Avez-vous ensemencé du blé d'hiver à l'automne de 1993 ?

OUI		095	(ALLEZ À LA QUESTION 1.)
NON		095	(ALLEZ À LA SECTION D)

1. Quelle superficie de blé d'hiver avez-vous ensemencée à l'automne de 1993 ?

code	superficie ensemencée	unité de mesure ac	ha	
106		1	2	(ALLEZ À LA QUESTION 2.)

2. Quelle superficie de blé d'hiver ensemencée à l'automne de 1993 reste-t-il à récolter ?

code	superficie à récolter	unité de mesure ac	ha	
206		1	2	(ALLEZ À LA SECTION D)

D. Avez-vous ensemencé du seigle d'automne à l'automne de 1993 ?

OUI		096	(ALLEZ À LA QUESTION 1.)
NON		096	(ALLEZ À LA SECTION E)

1. Quelle superficie en seigle d'automne avez-vous ensemencée à l'automne de 1993 ?

code	superficie ensemencée	unité de mesure ac	ha	
112		1	2	(ALLEZ À LA QUESTION 2.)

2. Quelle superficie en seigle d'automne ensemencée à l'automne de 1993 reste-t-il à récolter ?

code	superficie à récolter	unité de mesure ac	ha	
212		1	2	(ALLEZ À LA SECTION E)

E. Avez-vous du foin ou des graines de semence de plantes fourragères en 1993 ? (incluant la luzerne et le trèfle)

OUI		(ALLEZ À LA QUESTION 1.)
NON		(ALLEZ À LA SECTION F)

	code	superficie totale	unité de mesure ac	ha
1. Luzerne et/ou mélanges de luzerne	249		1	2
2. Autres sortes de foin (incluant le trèfle)	256		1	2
3. Graines de semence de plantes fourragères	247		1	2

F. Quelle est votre superficie de :

	code	superficie totale	unité de mesure ac	ha
1. Terre en jachère	219		1	2
1. Terre améliorée pour le pâturage ou le pacage	222		1	2
2. Terre non-améliorée pour le pâturage ou le pacage	237		1	2
3. Autres terres	241		1	2
4. Superficie total de la ferme	201		1	2

ENQUÊTE SUR LES LES GRANDES CULTURES, JUIN 1994
EST CANADIEN

Maritimes, Québec, Ontario, B.-C. (excluant Rivière de la Paix)

Pour usage interne seulement

A. Avez-vous ou prévoyez-vous ensemencer des cultures en 1994 ?

OUI ☐ (ALLEZ À LA SECTION B.)
NON ☐ (ALLEZ À LA SECTION C.)

B. Lesquelles des cultures suivantes avez-vous ou prévoyez-vous ensemencer en 1994 ?

Culture	code	superficie ensemencée	unité de mesure ac	ha	arp
1. Céréales mélangées	213		1	2	3
2. Avoine	208		1	2	3
3. Orge	209		1	2	3
4. Canola ou colza	215		1	2	3
5. Seigle de printemps	210		1	2	3
6. Maïs-grain	216		1	2	3
7. Maïs fourrager	217		1	2	3
8. Blé de printemps	203		1	2	3
9. Soya	228		1	2	3
10. Haricots blancs secs - rangs standards	205		1	2	3
11. Haricots blancs secs - rang étroits	242		1	2	3
12. Haricots secs de couleur	236		1	2	3
13. Sarrasin	226		1	2	3
14. Pommes de terre	218		1	2	3
15. Tabac	227		1	2	3
16. Autres cultures	227		1	2	3

B. QUEBEC SEULEMENT

8. Quel pourcentage de votre superficie de blé de printemps est destiné pour la consommation humaine ?

code	%
603	

C. Avez-vous ensemencé du blé d'hiver à l'automne de 1993 ?

OUI		095	(ALLEZ À LA QUESTION 1.)
NON		095	(ALLEZ À LA SECTION D)

1. Quelle superficie de blé d'hiver avez-vous ensemencée à l'automne de 1993 ?

code	superficie ensemencée	unité de mesure ac	ha	arp
106		1	2	3

(ALLEZ À LA QUESTION 2.

2. Quelle superficie de blé d'hiver ensemencée à l'automne de 1993 reste-t-il à récolter en 1994 ?

code	superficie à récolter	unité de mesure ac	ha	arp
206		1	2	3

(ALLEZ À LA SECTION D)

3. QUEBEC SEULEMENT

a. Quel pourcentage de votre blé d'hiver restant à récolter est destiné pour la consommation humaine ?

code	%
097	

D. Avez-vous ensemencé du seigle d'automne à l'automne de 1993 ?

OUI		096	(ALLEZ À LA QUESTION 1.)
NON		096	(ALLEZ À LA SECTION E)

1. Quelle superficie en seigle d'automne avez-vous ensemencée à l'automne de 1993 ?

code	superficie ensemencée	unité de mesure ac	ha	arp
112		1	2	3

(ALLEZ À LA QUESTION 2.

2. Quelle superficie en seigle d'automne ensemencée à l'automne de 1993 reste-t-il à récolter en 1994 ?

code	superficie à récolter	unité de mesure ac	ha	arp
212		1	2	3

(ALLEZ À LA SECTION E)

E. Avez-vous du foin ou des graines de semence de plantes fourragères en 1993 ?
(incluant la luzerne et le trèfle)

OUI			(ALLEZ À LA QUESTION 1.)
NON			(ALLEZ À LA SECTION F)

	code	superficie totale	unité de mesure ac	ha	arp
1. Luzerne et/ou mélanges de luzerne	249		1	2	3
2. Autres sortes de foin (incluant le trèfle)	256		1	2	3
3. Graines de semence de plantes fourragères	247		1	2	3

F. Quelle est votre superficie de :

	code	superficie totale	unité de mesure ac	ha	arp
1. Terre améliorée pour le pâturage ou le pacage	222		1	2	3
2. Terre non-améliorée pour le pâturage ou le pacage	237		1	2	3
3. Autres terres	241		1	2	3
4. Superficie total de la ferme	201		1	2	3

Enquête de juillet sur le bétail - 1994

CONFIDENTIEL une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

If you prefer this questionnaire in English, please check here ☐

RÉSERVÉ AU BUREAU		
005		1
005		4
005		2
005		3
004		12
004		13

L'objectif de cette enquête est de recueillir de l'information sur le bétail. Les statistiques produites à l'aide de cette enquête permettent aux utilisateurs d'observer et d'évaluer les changements au sein de l'industrie, de mesurer les performances et d'informer la communauté agricole et le public en général des derniers développements.

Préféreriez-vous être interviewé au téléphone lors de la prochaine enquête?

☐ *Oui* ☐ *Non*

(Si oui, inscrivez le numéro de téléphone ci-dessous. Merci.)

Code régional | Téléphone

004	
061	

NOTE AU RÉPONDANT:
Si les renseignements ci-dessus sont incorrects ou incomplets, veuillez faire les corrections nécessaires ci-dessous. Indiquez la raison des changements à la page 2.

NA 2 Nom de l'exploitation (s'il y a lieu) — Code régional

NA 1 Nom de famille — Téléphone

Prénom usuel

ADR R.R. | Case postale | Numéro et nom de la rue

Code postal | Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

ASC 3 Nom de l'associé(e) (s'il y a lieu) — Téléphone

ASC 4 Nom de l'associé(e) (s'il y a lieu) — Téléphone

SPA Nom de la société par actions (s'il y a lieu)

5-4500-11.2: 1994-05-31 SQC/AGR-463-60437

SECTION A. AUTRES EXPLOITATIONS AGRICOLES

1. Est-ce que vous-même ou vos associés exploitez une autre entreprise agricole **INDÉPENDANTE** de **CELLE-CI**? *(S'il y a plus d'une exploitation agricole, utilisez la section "Observations" ci-dessous).*

Oui | 022 | | 1 | Non | | *(PASSEZ À LA SECTION B)* | 019 | | *Réservé au bureau*

NOM DE L'EXPLOITATION AGRICOLE *(s'il y a lieu)*

EXPLOITANT(S)*(s'il y a lieu)*

NOTE AU RÉPONDANT:

Statistique Canada recueille des renseignements relatifs à l'exploitation agricole décrite sur l'étiquette.
Si vous exploitez ou votre associé(e) exploite une autre ferme tout à fait distincte de celle décrite sur l'étiquette (c'est-à-dire justifiant la tenue de livres distincts de comptabilité), assurez-vous de n'inclure dans le présent questionnaire **AUCUNE** donnée relative à cette autre ferme.

OBSERVATIONS:

SECTION B. BOVINS ET VEAUX

400		9

1. **Au 1er juillet 1994** y aura-t-il des bovins ou des veaux sur cette exploitation agricole?

- **Inclure** – tous les bovins ou veaux qui se trouvent dans cette exploitation, **quel qu'en soit le propriétaire,** y compris les animaux en pension, engraissés à forfait ou élevés sous contrat.
  – tous les bovins ou veaux qui sont gardés par cette exploitation, **quel qu'en soit le propriétaire,** et qui sont **en pacage dans un pâturage communautaire** ou public ou dans un pâturage en association coopérative.
- **Ne pas** inclure les bovins ou veaux qui appartiennent à cette exploitation et qui sont gardés dans une ferme, un ranch ou un parc d'engraissement exploité par quelqu'un d'autre.

Oui | 400 | | 1 | Non | 400 | | 2 →

1. a) Y avait-il des bovins ou des veaux sur cette exploitation agricole entre le 1er juillet et le 30 juin 1994?

Oui | 401 | | 1 | *(COMPLÉTEZ LA QUESTION 11 ET PASSEZ À LA SECTION C)*

Non | 401 | | 2 | *(PASSEZ À LA SECTION C)*

2. Est-ce qu'il y a des bovins ou des veaux sur cette exploitation qui appartiennent à quelqu'un d'autre? (Si oui, inclure ces animaux dans le nombre d'animaux en inventaire).

Oui | 430 | | 1 | Non | 430 | | 2

PARTIE I. INVENTAIRE AU 1er JUILLET 1994

		Nombre total au **1er juillet 1994**
3. **TAUREAUX,** d'un an et plus		403 Aucun ☐
4. **VACHES** principalement pour la production **laitière**		404 Aucun ☐
5. **VACHES** principalement pour la **boucherie**		405 Aucun ☐
6. **GÉNISSES,** d'un an et plus	a) pour le remplacement du **troupeau laitier**	406 Aucun ☐
	b) pour le remplacement du **troupeau de boucherie**	407 Aucun ☐
	c) pour **l'abattage** ou **l'engraissement**	402 Aucun ☐
7. **BOUVILLONS,** d'un an et plus		408 Aucun ☐
8. **VEAUX,** de moins d'un an		409 Aucun ☐
9. **NOMBRE TOTAL DE BOVINS ET DE VEAUX** *(somme des questions 3 à 8)*		410
10. *Question pour les répondants de l'Ouest canadien seulement:* Du nombre total de bovins et de veaux rapporté à la question 9, combien seront en pacage dans un pâturage communautaire ou public, ou dans un pâturage en association coopérative?		412 Aucun ☐

PARTIE II. VÊLAGES

	Nombre total
11. Dans cette exploitation, combien de veaux sont nés entre le 1er janvier 1994 et le 30 juin 1994?	421 Aucun ☐
12. Dans cette exploitation, combien de vaches et de génisses doivent vêler entre le 1er juillet 1994 et le 31 décembre 1994?	424 Aucun ☐

SECTION C. PORCS

600 | | 9

1. **Au 1er juillet 1994** y aura-t-il des porcs sur cette exploitation agricole?

- **Inclure** – tous les porcs qui se trouvent dans cette exploitation, **quel qu'en soit le propriétaire,** y compris les animaux en pension, engraissés à forfait ou élevés sous contrat.
- **Ne pas** inclure les porcs qui appartiennent à cette exploitation et qui sont gardés dans une ferme, un ranch ou un parc d'engraissement exploité par quelqu'un d'autre.

Oui 600 | | 1 Non 600 | | 2 →

1. a) Y avait-il des porcs sur cette exploitation agricole entre le 1er juillet 1994 et le 30 juin 1994?

Yes 601 | | 1 *(COMPLÉTEZ LES QUESTIONS 7, 8, 9 ET PASSEZ À LA SECTION D)*

Non 601 | | 2 *(PASSEZ À LA SECTION D)*

2. Est-ce qu'il y a des porcs sur cette exploitation qui appartiennent à quelqu'un d'autre? (Si oui, inclure ces animaux dans le nombre d'animaux en inventaire).

Oui 630 | | 1 Non 630 | | 2

PARTIE I. INVENTAIRE AU 1er JUILLET 1994

		Nombre total au 1er juillet 1994
3. **VERRATS,** de 6 mois et plus		605 Aucun ☐
4. **TRUIES,** de reproduction et jeunes truies pleines		606 Aucun ☐
5. **TOUS LES AUTRES PORCS**	a) moins de 45 livres (20 kg) • **Comptez** les porcelets non sevrés	607 Aucun ☐
	b) de 45 à 130 livres (20 à 60 kg)	608 Aucun ☐
	c) plus de 130 livres (60 kg)	609 Aucun ☐
6. **NOMBRE TOTAL DE PORCS** *(somme des questions 3 à 5)*		610

PARTIE II. MISES BAS

	Nombre total
7. Combien de truies et de jeunes truies ont mis bas durant **avril, mai** et **juin 1994**? *(SI LA RÉPONSE EST 'AUCUN', PASSEZ À LA QUESTION 10 CI-DESSOUS)*	634 Aucun ☐
8. Combien de porcs sont nés vivants durant **avril, mai** et **juin 1994**?	635 Aucun ☐
9. Combien de porcs sont morts ou ont été détruits **avant le sevrage** durant **avril, mai** et **juin 1994**?	636 Aucun ☐
10. Combien de truies et de jeunes truies doivent mettre bas durant **juillet, août** et **septembre 1994**?	638 Aucun ☐
11. Combien de truies et de jeunes truies doivent mettre bas durant **octobre, novembre** et **décembre 1994**?	639 Aucun ☐

SECTION D. MOUTONS OU AGNEAUX

300 | | 9

1. **Au 1er juillet 1994** y aura-t-il des moutons ou des agneaux sur cette exploitation agricole?

- **Inclure** – tous les moutons les agneaux qui se trouvent dans cette exploitation, **quel qu'en soit le propriétaire**, y compris les animaux en pension, engraissés à forfait ou élevés sous contrat.
  – tous les moutons ou les agneaux qui sont gardés par cette exploitation, **quel qu'en soit le propriétaire**, et qui sont **en pacage dans un pâturage communautaire** ou dans un pâturage en association coopérative.
- **Ne pas** inclure les moutons ou les agneaux qui appartiennent à cette exploitation et qui sont gardés dans une ferme, un ranch ou un parc d'engraissement exploité par quelqu'un d'autre.

Oui 300 | | 1 — Non 300 | | 2 →

1. a) Y avait-il des moutons ou des agneaux sur cette exploitation agricole entre le 1er juillet 1994 et le 30 juin 1994?

Oui 320 | | 1 *(COMPLÉTEZ LES PARTIE II ET III ET PASSEZ À LA SECTION E)*

Non 320 | | 2 *(PASSEZ À LA SECTION E)*

2. Est-ce qu'il y a des moutons ou des agneaux sur cette exploitation qui appartiennent à quelqu'un d'autre? (Si oui, inclure ces animaux dans le nombre d'animaux en inventaire).

Oui 330 | | 1 — Non 330 | | 2

PARTIE I. INVENTAIRE AU 1er JUILLET 1994

	Nombre total au 1er juillet 1994
3. **BÉLIERS NON CASTRÉS**, d'un an et plus	301 Aucun ☐
4. **BREBIS et BÉLIERS CASTRÉS**, d'un an et plus	302 Aucun ☐
5. **AGNEAUX**, de moins d'un an — a) pour la reproduction	303 Aucun ☐
5. **AGNEAUX**, de moins d'un an — b) pour l'abattage	304 Aucun ☐
6. **NOMBRE TOTAL DE MOUTONS ET D'AGNEAUX** (*somme des questions 3 à 5*)	310
7. *Question pour les répondants de l'Ouest canadien seulement :* Du nombre total de moutons et d'agneaux rapporté à la question 6, combien seront en pacage sur des terres publiques, dans un pâturage communautaire ou dans un pâturage en association coopérative?	312

PARTIE II. NAISSANCES ET MORTS

	Nombre
8. Dans cette exploitation, combien d'agneaux sont nés entre le 1er **janvier 1994** et le **30 juin 1994**?	308 Aucun ☐
9. Combien de moutons et d'agneaux sont morts dans cette exploitation, incluant ceux tués par des prédateurs ou à cause de maladies, entre 1er **janvier 1994** et le **30 juin 1994**? • **N'incluez pas** les animaux abattus pour la viande	307 Aucun ☐

PARTIE III. MOUTONS TONDUS ET PRODUCTION DE LA LAINE

	Nombre
10. Combien de moutons ont été tondus entre le 1er **janvier 1994** et le **30 juin 1994**? *(Si la réponse est 'aucun', passez à la section E)*	313 Aucun ☐
	Poids
11. Quelle quantité de laine a-t-on obtenue suite à la tonte de ces moutons entre le 1er **janvier 1994** et le **30 juin 1994**?	314 Aucun ☐

12. La production de la laine seront indiquées : ((x) une case) →

Livres 399 | | 1

Kilogrammes 399 | | 2

SECTION E. VOLAILLES

663 | | |

1. Au 1er juillet 1994, prévoyez-vous garder des volailles dans cette exploitation?
(ex: poules, poulettes, dindes, poulets à griller, coqs, pondeuses, troupeau d'approvisionnement des couvoirs, etc)

Oui 663 | | 1 (PASSEZ À LA SECTION F) Non 663 | | 2 (PASSEZ À LA SECTION F)

SECTION F. AUTRES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

1. Au 1er juillet 1994, prévoyez-vous garder d'autres animaux d'élevage ou d'autres produits d'élevage dans cette exploitation?

Oui 664 | | 1 Non 664 | | 2 (PASSEZ À LA SECTION G)

Veuillez précisez autres animaux d'élevage	Nombre total
2. Chevaux et poneys (tous âges)	665
3. Chèvres	666
4. Lapins	667
5. Canards	668
6. Sangliers	669
7. Bisons	670
8. Chevreuils	671
9. Lamas	672
10. Autruches	673
11. Émus	674
12. Autres produits d'élevage (e.g.: embryons, semence bovine, urine de jument gravide, ferme à fourrure, exploitation apicole, exploitation piscicole, etc.)	675

Précisez _____

_____

COMMENTAIRES:

SECTION G. ACCORD FÉDÉRAL- PROVINCIAL SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS

NOUVEAU-BRUNSWICK, ONTARIO, MANITOBA, SASKATCHEWAN ET COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT: Pour réduire le fardeau de réponse et améliorer l'uniformité des statistiques, Statistique Canada a conclu des ententes, aux termes de l'article 12 de la Loi sur la statistique avec:

- le Ministère de l'agriculture et du développement rural du Nouveau-Brunswick
- le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation de l'Ontario et les Services centraux de statistique de l'Ontario
- le Ministère de l'agriculture du Manitoba
- le Bureau de l'agriculture et de l'alimentation de la Saskatchewan
- le Ministère de l'agriculture et des pêches de la Colombie-Britannique.

Les renseignements recueillis et partagés sont confidentiels et ne serviront qu'à des fins statistiques. En vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique, vous pouvez refuser de partager ces renseignements. Êtes-vous d'accord pour partager ces renseignements?

Oui | 051 | | 1 | Non | 051 | | 2 |

QUÉBEC SEULEMENT: Pour éviter le chevauchement des enquêtes, cette enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec le Bureau de la statistique du Québec selon l'article 11 de la Loi sur la statistique. La Loi sur la statistique du Québec renferme les mêmes dispositions que la Loi sur la statistique fédérale relativement à la protection des données confidentielles et aux sanctions prévues en cas de révélation des renseignements.

Enquête financière sur les fermes, 1996

Nº d'intervieweur

010							

CONFIDENTIEL une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.

If you prefer this questionnaire in English, please check here ☐

E.R.	005		1
P.	005		4
R.	005		2
A.C.	005		3

NOTE À L'INTERVIEWEUR :

Si les renseignements indiqués ci-dessus sont incorrects ou incomplets, veuillez faire les corrections nécessaires à la SECTION D'IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION ci-dessous. Indiquez la raison des changements à la page 11.

Changement d'exploitant	004		12
N'exploite plus	004		13

RÉSERVÉ AU BUREAU	
004	
061	

L'année civile s'étend du 1er janvier au 31 décembre, tandis que **l'année financière** s'applique à la période de 12 mois considérée par l'entreprise comme année d'imposition, par exemple du 1er avril au 31 mars.

Fin de la dernière année financière

009			
	jour	mois	année

SECTION D'IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION

FRM Nom de l'exploitation (s'il y a lieu) — Indicatif régional

NA 1 Nom de famille — Téléphone

Prénom

ADR R.R. — Case postale — Numéro et nom de rue

Code postal — Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

NA 3 Nom de l'associé (s'il y a lieu) — Téléphone

NA 4 Nom de l'associé (s'il y a lieu) — Téléphone

SPA Nom de la corporation (s'il y a lieu)

SIÈGE SOCIAL

Prairies et C.-B. – la région de la rivière de la Paix: Section — Canton — Rang — Méridien

Ontario: Nº du lot — Conc./Rang

5-4500-417.2: 1995-08-09 SQC/AGR-455-05517

RÉSERVÉ AU PERSONNEL DE STATISTIQUE CANADA

A. N'EXPLOITE PLUS

1. Pourquoi cette ferme n'est-elle plus exploitée?

075 _____

_____

_____

_____

_____

_____

(Réservé au bureau) 030 ☐

2. Quand cette ferme a-t-elle cessé d'être exploitée?

035 ☐☐ ☐☐
année mois

3. L'exploitant prévoit-il reprendre l'exploitation de cette ferme plus tard?

031 OUI ◯ 1 NON ◯ 2

Quand? 032 ☐☐ ☐☐
année mois

B. CHANGEMENT D'EXPLOITANT

1. Pourquoi l'exploitant de cette ferme a-t-il changé? *(faire un "X" dans un cercle)*

a) vente . . . . . 033 ◯ 1

b) location (durée du bail) 076 ____ (année(s)) ◯ 2

c) exploitant à la retraite . . . . . ◯ 3

d) décès de l'exploitant . . . . . ◯ 4

e) autres *(veuillez préciser)* 077 _____ ◯ 5

_____

_____

_____

2. Quand cette ferme a-t-elle changé d'exploitant?

036 ☐☐ ☐☐
année mois

3. Est-ce que le présent exploitant : *(faire un "X" dans un cercle)*

a) exploite une exploitation agricole pour la première fois (un nouvel exploitant) . . . 034 ◯ 1

b) exploite déjà une exploitation agricole existante . . . ◯ 2

c) ne sait pas . . . . . ◯ 3

C. RÉSERVÉ À L'INT. PRINC. ET AU B.R.

DATE : _____

NOM : _____

Suivi nécessaire? OUI ◯ NON ◯

Mesures : _____

_____

D. RÉSERVÉ AU B.C.

DATE : _____

NOM : _____

Suivi nécessaire? OUI ◯ NON ◯

Mesures : _____

_____

NOTE À L'INTERVIEWEUR :

- Veuillez à ce que toutes les mises à jour des renseignements figurant sur l'étiquette soient inscrites dans les cases prévues à cette fin sur la page couverture du questionnaire.
- Si la présente exploitation agricole n'est plus exploitée ou s'il y a eu un changement d'exploitant depuis le 31 décembre 1995, remplissez le présent questionnaire.

SECTION A. CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITANT/EXPLOITATION

Section R	050		9

- Répondre aux questions 1 à 4 en date du **31 décembre 1995**.

Un EXPLOITANT AGRICOLE est une personne qui exploite la ferme au jour le jour et qui participe aux décisions relatives aux emprunts, à la location, à l'achat ou à la vente de biens et à la réduction des dettes. Il peut y avoir plus d'un exploitant pour une même exploitation agricole, mais un seul questionnaire doit être rempli pour chaque exploitation.

1. Combien d'exploitants âgés de 18 ans et plus étaient responsables de cette ferme? **051**

2. Quel était l'âge de :
   a) l'exploitant le plus âgé **052**
   b) l'exploitant le plus jeune *(âge minimum de 18 ans) (s'il y a un seul exploitant, indiquez l'âge dans la case de l'exploitant le plus âgé)* **053**

3. Pendant combien d'années l'exploitant ayant le plus d'expérience dans cette ferme a-t-il géré une exploitation agricole? **054**

4. Lequel des termes suivants décrit le mieux le type d'exploitation? *(faire un "X" dans un cercle)*
   - Déclarer les exploitations familiales et les fermes d'agrément aux points 4 a), 4 b) ou 4 c)

   a) entreprise personnelle ..... **056** ○ 3

   b) corporation (ltée) ..... ○ 4

   c) société en nom collectif ..... ○ 5

   d) coopérative
   - **Inclure** les colonies huttérites ..... ○ 6

   e) autres *(veuillez préciser)* **078** _____ ○ 7

5. Combien de familles indépendantes ont tiré un revenu de cette ferme en **1995**? **610**
   - **Exclure** les familles des employés, qu'ils soient apparentés ou non .....

COMMENTAIRES : **079** _____

SECTION B. UTILISATION DES TERRES

Section R	100		9

- Arrondir au nombre entier le plus près.

1. Quelle unité de mesure utiliserez-vous pour déclarer la superficie des terres? *(faire un «X» dans un cercle)* → 199
   - ○ 1 acre
   - ○ 2 hectare
   - ○ 3 arpent *(Québec seulement)*

2. Quelle partie de la superficie totale et de la superficie cultivée, en exploitation au **31 décembre 1995**, était :

	Superficie totale au 31 décembre 1995	Superficie cultivée au 31 décembre 1995
a) possédée • **Exclure** les terres louées à autrui avec ou sans bail	121	131
b) louée d'autrui	102	112

3. Quelle superficie cette exploitation avait-elle louée à autrui, avec ou sans bail, au **31 décembre 1995**? 103

4. Y-avait-il des produits de serre ou de champignonnière cultivés pour la vente dans cette exploitation agricole en **1995**? 160 **OUI** ○ 1 **NON** ○ 2

5. Quelle partie de la superficie exploitée était consacrée à chacune des cultures suivantes en **1995** :
   - Déclarer la superficie ensemencée lorsqu'il s'agit de cultures.

	Superficie totale exploitée en 1995	Aviez-vous une assurance-récolte provinciale sur ces récoltes en 1995? • Exclure l'assurance privée contre la grêle	OUI
a) blé • **Inclure** le blé d'hiver semé en **1994** et devant être récolté en **1995**	141	645	○ 0
b) avoine	142	646	○ 1
c) orge	143	647	○ 2
d) lin	145	648	○ 3
e) canola ou colza	146	649	○ 4
f) maïs-grain	147	650	○ 5
g) maïs fourrager	161	651	○ 6
h) soya	148	652	○ 7
i) pommes de terres	152	653	○ 8
j) fruits et légumes • **Inclure** les arbres fruitiers • **Exclure** les produits de serre	162	654	○ 9
k) autres produits p. ex. céréales mélangées, tabac, betteraves sucrières, produits de pépinière, arbres de Noël, gazon, lentilles, pois secs, haricots secs	163		
l) jachères	156		
m) foin cultivé, semences fourragères	164		
n) Superficie cultivée totale *(somme de 5 a) à 5 m))*			
o) toutes les autres terres • **Inclure** les pâturages améliorés et non améliorés, les terres à bois, les bâtiments, les chemins, les serres, les champignonnières, les érablières, etc.	159		
Total des terres exploitées *(somme de 5 n) et 5 o))*	195		

VÉRIFICATION : 1. Le total des cases **121** et **102** correspond-il au chiffre de la case **195**?

OUI ○ *(Passez à la vérification 2 ci-dessous)* **NON** ○ *(Vérifiez l'information avec le répondant)*

2. Le total des cases **131** et **112** correspond-il au chiffre de la Superficie cultivée totale *(5 n) ci-dessus)*?

OUI ○ *(Passez à la Section C)* **NON** ○ *(Vérifiez l'information avec le répondant)*

SECTION C. BÉTAIL ET VOLAILLE

Section R	170		9

1. Cette exploitation POSSÉDAIT-ELLE du bétail ou de la volaille au **31 décembre 1995**?

170 **OUI** ◯ 1 **NON** ◯ 2 *(PASSEZ À LA SECTION D)*

2. Inscrire le nombre d'animaux que cette exploitation possédait au **31 décembre 1995** pour chacune des catégories suivantes :

	Nombre total au 31 décembre 1995
PARTIE I. BOVINS	
a) taureaux, d'un an et plus	171
b) vaches, principalement pour la production laitière	172
c) vaches, principalement pour la boucherie	173
d) génisses, d'un an et plus	186
e) bouvillons, d'un an et plus	177
f) veaux, de moins d'un an	178
PARTIE II. PORCS	
g) verrats, de 6 mois et plus	185
h) truies de reproduction et jeunes truies pleines	179
i) tous les autres porcs de moins de 45 livres (20 kg)	180
j) tous les autres porcs de 45 livres (20 kg) et plus	181
PARTIE III. MOUTONS ET AGNEAUX	
k) moutons et agneaux	182
PARTIE IV. VOLAILLE	
l) pondeuses, au **31 décembre 1995**	188
m) poulets à griller, au **31 décembre 1995**	189
n) autres volailles, au **31 décembre 1995** *(veuillez préciser)* 080 _____	198
PARTIE V. AUTRES ANIMAUX	
o) autres animaux *(veuillez préciser)* 081 _____	184

COMMENTAIRES : 082 _____

SECTION D. ACHATS DE BIENS EN IMMOBILISATION

Section R	200		9

- **Exclure** la TPS.
- Arrondir au 1 000 $ le plus près.
- Déclarer les chiffres pour l'année civile **1995.**

1. En **1995**, cette exploitation a-t-elle investi des fonds pour l'achat de biens en immobilisation ou pour des travaux d'amélioration?

200 **OUI** ◯ 1 **NON** ◯ 2 *(PASSEZ À LA SECTION E CI-DESSOUS)*

2. Quel a été le montant d'argent investi en **1995** pour :

	Montant du capital investi en 1995	
a) acheter des terres et des bâtiments agricoles	201	000
b) améliorer les terres : l'irrigation, la plantation d'un verger, le drainage, le défrichage	202	000
c) construire une maison ou faire des rénovations d'importance majeure	203	000
d) construire ou rénover d'autres bâtiments	204	000
e) acquérir des animaux de reproduction et de remplacement devant rester sur la ferme plus d'un an • **Exclure** les volailles	205	000
f) acheter un contingent (quota) séparément des autres biens	206	000

g) acquérir des machines et du matériel agricoles
- Déclarer les dépenses brutes avant déduction de la valeur des machines données en échange.
- Préciser lesquelles d'après la liste suivante.

71 automobiles utilisées pour les activités agricoles
72 camions utilisés pour les activités agricoles
73 autres véhicules pour le transport
74 matériel de transformation
75 ordinateurs et matériel connexe
76 autre matériel de bureau et de communication
77 tracteurs de divers types
78 équipement pour semer et pour travailler le sol
79 faucheuses à foin
80 machines pour la récolte et le battage
81 presses
82 autres machines et matériel *(veuillez préciser)*

083 _____

Code	Type 1 = neuf 2 = usagé		
			000
			000
			000
			000
			000
			000

h) acquérir d'autres actifs agricoles, p. ex. actions, obligations, parts, REÉR.
(veuillez préciser) 092 _____ 217 000

SECTION E. VENTES DE BIENS EN IMMOBILISATION

Section R	230		9

- **Exclure** la TPS.
- Arrondir au 1 000 $ le plus près.
- Déclarer les chiffres pour l'année civile **1995.**

1. En **1995,** cette exploitation a-t-elle reçu de l'argent provenant de la vente de biens en immobilisation?

230 **OUI** ◯ 1 **NON** ◯ 2 *(PASSEZ À LA SECTION F)*

2. À combien se sont élevées les ventes de biens en immobilisation en **1995?**

	Ventes d'immobilisations en 1995	
a) terres et bâtiments	233	000
b) machines et matériel donnés en échange	237	000
c) machines et matériel vendus sans condition, c.-à-d. non donnés en échange	234	000
d) contingent (quota) vendu séparément des autres biens	235	000
e) animaux de reproduction et de remplacement • **Exclure** les animaux de réforme envoyés à l'abattage	236	000

SECTION F. ACTIFS

Section R	300		9

1. Quelle était la valeur des éléments d'actif suivants de cette exploitation (y compris ceux de tous les exploitants) **au 31 décembre 1995**?
   - Utiliser la valeur marchande courante.
   - Arrondir au 1 000 $ le plus près.

	Valeur des éléments d'actif au 31 décembre 1995
a) terres et bâtiments agricoles possédés • **Inclure** la maison de ferme, les bâtiments d'entreposage, les silos, les cellules à céréales, les ateliers mécaniques, etc.	301 000
b) machines et équipement agricoles i) valeur totale de toutes les automobiles qui sont utilisées entièrement ou partiellement dans l'exploitation agricole	310 000
ii) dans quelle proportion utilisez-vous ces automobiles *(case 310 ci-dessus)* pour les activités agricoles	311 %
iii) valeur totale de tous les camions qui sont utilisés entièrement ou partiellement dans l'exploitation agricole	312 000
iv) dans quelle proportion utilisez-vous ces camions *(case 312 ci-dessus)* pour les activités agricoles	313 %
v) toute autre machine et tout autre équipement agricoles	314 000
c) contingent (quota) (valeur marchande, si non indiquée ailleurs)	304 000
d) animaux de reproduction et de remplacement • **Inclure** les taureaux, les vaches, les génisses pour le remplacement, les verrats, les truies, les jeunes truies pleines, les béliers non castrés, les brebis, les agneaux pour le remplacement, les chèvres pour le lait ou le poil	302 000
e) animaux pour l'abattage et l'engraissement • **Inclure** les génisses pour la boucherie ou l'engraissement, les bouvillons, les veaux, les porcs (**exclure** les verrats et les truies), les agneaux pour l'abattage, la volaille, les chèvres pour la viande, les animaux de réforme	308 000
f) comptes à recevoir (créances qui vous sont dues)	305 000
g) intrants (aliments, fournitures, engrais, carburant, semences, produits chimiques)	306 000
h) récoltes à vendre • **Exclure** les produits de serre et de pépinière	307 000
i) liquidités, obligations, épargnes, actions, parts, REÉR.	309 000
j) Le solde de votre compte CSRN au **31 décembre 1995** pour : i) le FONDS 1	637 000
ii) le FONDS 2	638 000
iii) le FONDS 3	655 000
k) autres biens agricoles, p. ex. les produits de serre et de pépinière, les chevaux, les animaux à fourrure, les abeilles. 084 *(veuillez préciser)* _____	391 000

SECTION G. DETTES ET CAPITAUX EMPRUNTÉS

Section R	700		9

- Arrondir au 1 000 $ le plus près.

1. Cette exploitation agricole avait-elle des dettes **au 31 décembre 1995** ou a-t-elle fait des emprunts en **1995**?
   - Ne tenir compte que des éléments d'actif agricole.
   - **Inclure** les sommes empruntées à des membres de la famille.

700 **OUI** ◯ 1 **NON** ◯ 2 *(PASSEZ À LA SECTION H)*

2. Au **31 décembre 1995**, quel était le montant d'argent dû :

	Dettes au 31 décembre 1995 — Court terme (échéance originale inférieure à 12 mois)		Dettes au 31 décembre 1995 — Long terme (échéance originale de 12 mois ou plus)		Capital emprunté en 1995 — Pour les prêts à long terme, quel montant a été emprunté en 1995? (échéance de 12 mois ou plus)	
a) à la société du crédit agricole (agence fédérale)	401	000	481	000	581	000
b) aux autres organismes fédéraux (S.C.H.L., B.F.D., P.A.G.P.)	402	000	482	000	582	000
c) au gouvernement provincial	403	000	483	000	583	000
d) aux banques à charte, sociétés de fiducie et succursales régionales du trésor	410	000	480	000	580	000
e) aux coopératives de crédit et caisses populaires	405	000	485	000	585	000
f) aux vendeurs de machines agricoles et aux fournisseurs	407	000	487	000	587	000
g) aux particuliers	408	000	488	000	588	000
h) aux autres *(veuillez préciser)* 085	409	000	489	000	589	000
Total des dettes à court terme	441	000				

3. Quelle partie du montant total non remboursé **au 31 décembre 1995** relevait de la Loi sur le paiement anticipé des récoltes (P.A.R.) et de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies (P.A.G.P.)? 435 000

VÉRIFICATION : Le chiffre de la case **435** est-il supérieur aux chiffres dans les cases **402** + **409**?
OUI ◯ *(Faire les ajustements appropriés avec le répondant)* **NON** ◯ *(Passez à la question 4)*

	Capital emprunté en 1995	
4. a) Quel a été le montant maximal des prêts à court terme obtenus en **1995**?	501	000
b) De ce montant *(case 501 ci-dessus)*, quel a été le montant maximal des emprunts relevant de la Loi sur le paiement anticipé des récoltes ou des emprunts relevant de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies en **1995**?	535	000
5. Quel montant de **tous** les emprunts obtenus en **1995** a servi à financer des prêts antérieurs?	540	000

VÉRIFICATION : Le chiffre de la case **501** est-il inférieur au chiffre de la case **441**?
OUI ◯ *(Faire les ajustements appropriés avec le répondant)* **NON** ◯ *(Passez à la Section H)*

SECTION H. REVENUS ET DÉPENSES

Section R	600		9

- Arrondir au 1 000 $ le plus près.

1. Cette exploitation agricole a-t-elle participé au régime provincial d'assurances-récoltes? (Les provinces de l'Atlantique doivent aussi inclure le RARB.)

a) en **1993**? . . . . . 640 OUI ◯ 1 NON ◯ 2

b) en **1994**? . . . . . 641 OUI ◯ 1 NON ◯ 2

c) en **1995**? . . . . . 642 OUI ◯ 1 NON ◯ 2 *(PASSEZ À LA QUESTION 2)*

d) À combien s'élevaient vos primes au régime provincial d'assurances-récoltes pour la récolte de **1995**?	643	000
e) À combien s'élevaient les recettes brutes, s'il y a lieu, en vertu du régime provincial d'assurances-récoltes pour la récolte de **1995**?	644	000

2. Cette exploitation a-t-elle participé au CSRN en **1995** . . . . . 633 OUI ◯ 1 NON ◯ 2 *(PASSEZ À LA QUESTION 3)*

a) À combien se sont élevées vos contributions au CSRN en **1995**?	634	000
b) À combien se sont élevés vos retraits du CSRN en **1995**?	635	000

	Dépenses en 1995	
3. En **1995**, à combien se sont élevées les dépenses totales de l'exploitation agricole. • **Exclure** l'amortissement ou la déduction pour amortissement • **Exclure** la valeur du redressement des stocks	606	000

4. De ces dépenses totales de l'exploitation *(case 606 ci-dessus)*, quel montant a été consacré : a) aux frais d'intérêt sur les dettes de la ferme • **Exclure** le remboursement du capital	605	000
b) aux salaires versés aux membres de la famille et aux exploitants	609	000

	Revenu agricole brut en 1995	
5. En **1995**, quel a été le revenu agricole **brut** total de cette exploitation agricole (avant les dépenses?) • **Inclure** les revenus provenant de la vente d'animaux de reproduction et de remplacement, *(case 236, page 6, Section E)*, les paiements directs du gouvernement et les revenus de travaux agricoles à forfait. • **Exclure** les retraits du CSRN *(case 635 ci-dessus)*, les paiements en vertu de contrats d'assurances privées, la valeur du redressement des stocks, la vente de terres et de bâtiments, de machines et d'équipement agricoles.	601	000

6. Quel montant du revenu agricole brut total *(case 601 ci-dessus)* provenait :

a) des paiements directs du gouvernement • **Inclure** les paiements bruts du RARB, les paiements en vertu du régime provincial d'assurances-récoltes, les paiements de stabilisation, les remboursements de taxe (p. ex. taxes sur le carburant, taxes foncières, la TPS), les subventions à la production laitière, etc. • **Exclure** les retraits du CSRN *(case 635 ci-dessus)*	604	000
b) des ventes de grains, d'oléagineux et de cultures spécialisées • **Inclure** les lentilles, les pois secs, les haricots secs, etc.	623	000
c) des ventes de produits horticoles • **Inclure** les pommes de terre, les fruits, les légumes, les produits de serre et de pépinière, le gazon, les champignons, etc.	624	000
d) des ventes de bovins • **Inclure** les animaux de reproduction et de remplacement	625	000
e) des ventes de porcs • **Inclure** les animaux de reproduction et de remplacement	626	000
f) des ventes de volailles • **Inclure** les oeufs	627	000
g) des ventes de produits laitiers	628	000
h) des ventes d'autres produits (chevaux, agneaux, foin, betteraves sucrières, produits de l'érable, graines de plantes fourragères, travail à forfait, travail à contrat, etc.) *(veuillez préciser)* 086 _____	629	000

NOTE À L'INTERVIEWEUR : *Déterminez le code de spéculation.*

CODE DE SPÉCULATION	008	

SECTION I. RESSOURCES FINANCIÈRES NON AGRICOLES

- Arrondir au 1 000 $ le plus près.

Section R	800		9

1. En **1995**, quelle part du revenu gagné par les exploitants et les membres de leur famille provenait de sources non agricoles :

a) salaires (avant retenues) de toutes provenances . . . . . 617 | 000

b) intérêts, dividendes (réellement reçus) . . . . . 618 | 000

c) pensions
- **Inclure** le RPC, le RRQ, la sécurité de la vieillesse . . . . . 619 | 000

d) autres revenus ne provenant pas de l'exploitation agricole
- **Inclure** le revenu de travaux à forfait non agricole, le revenu provenant d'une entreprise non agricole (après déduction des dépenses, mais avant déduction des impôts), les paiements du Programme de la prestation fiscale pour enfants, l'assurance-chômage.

(veuillez préciser) 087 _____ 622 | 000

Revenu hors exploitation en 1995

2. En **1995**, est-ce qu'un exploitant et/ou un membre de la famille ont exploité une **entreprise non agricole** (p. ex. consultation informatique, service d'autobus scolaire, pratique médicale)?

850 **OUI** ◯ 1 **NON** ◯ 2 *(PASSEZ À LA QUESTION 5)*

3. a) Quelle était la valeur des éléments d'actif de cette exploitation provenant d'une entreprise **non agricole au 31 décembre 1995**?
- Utiliser la valeur marchande courante.
- **Inclure** les actifs de tous les exploitants principaux.
- **Exclure** les biens personnels, p. ex. les meubles.

(veuillez préciser) 088 _____ 350 | 000

Éléments d'actif non agricole au 31 décembre 1995

NOTE À L'INTERVIEWEUR : la valeur des actions, des obligations, des parts et des REÉR doit figurer dans la case **309**, page **7**.

b) De ce montant (*case 350 ci-dessus*), quelle était la valeur des éléments d'actif acquis en **1995** provenant d'une entreprise **non agricole**?
- **Exclure** les biens personnels.

(veuillez précisez) 089 _____ 250 | 000

Investissements non agricoles en 1995

NOTE À L'INTERVIEWEUR : l'acquisition des actions, des obligations, des parts et des REÉR doit figurer dans la case **217**, page **6**.

4. **Au 31 décembre 1995,** combien cette exploitation agricole devait-elle sur ces éléments d'actif **non agricole**? . . . . . 450 | 000

Passif non agricole au 31 décembre 1995

5. Quelle était la valeur des dons ou des héritages que les exploitants agricoles ont reçu en **1995**?
- **Exclure** les subventions . . . . . 241 | 000

Dons et héritage en 1995

VÉRIFICATION : Est-ce qu'au moins un élément des ressources financières non agricoles déclaré ci-dessus est supérieur à zéro?

805 **OUI** ◯ 1 **NON** ◯ 2

SECTION J. ACCORD SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS

Cette enquête est menée en vertu d'un accord conjoint entre Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les renseignements recueillis sont confidentiels et ne serviront qu'à des fins statistiques.

Êtes-vous d'accord à ce que ces renseignements soient partagés avec Agriculture et Agroalimentaire Canada? 900 OUI ◯ 1 NON ◯ 2

NOTA : Les noms et adresses ne sont pas divulgués à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

NOTE À L'INTERVIEWEUR :

Inscrivez un "X" si l'une ou l'autre des conditions suivantes s'applique :

a) Tout le bétail et/ou toute la volaille étaient vendus au 31 décembre 1995. . . . . 931 ◯ 1

b) Il y avait des prêts à rembourser et/ou des sommes empruntées, mais pas de frais d'intérêt en 1995. . . . . 932 ◯ 2

c) La faiblesse des revenus enregistrés en 1995, en comparaison avec les dépenses, est attribuable à une mauvaise récolte ou à la chute des prix. . . . . 933 ◯ 3

d) La faiblesse des revenus enregistrés en 1995, en comparaison avec les dépenses, est attribuable aux dépenses encourues pour le démarrage de cette exploitation. . . . . 934 ◯ 4

e) Les revenus enregistrés en 1995, en comparaison avec les dépenses, ont été faibles parce qu'une partie ou la totalité des récoltes et des animaux n'ont pas été vendus en 1995, mais le seront en 1996. . . 935 ◯ 5

COMMENTAIRES DE L'INTERVIEWEUR/DE L'EXPLOITANT AGRICOLE : 090

NOTE À L'INTERVIEWEUR :

1. Qui a fourni les renseignements inscrits sur ce questionnaire *(faire un "X" dans un cercle)*

a) l'exploitant agricole (NA1) ..... 057 ◯ 1

b) un associé (NA 3 ou NA 4) ..... ◯ 2

c) le conjoint (s'il diffère de l'associé) ..... ◯ 3

d) un employé ..... ◯ 4

e) une autre personne *(veuillez préciser la relation avec NA1)* 091 _____ ◯ 5

2. L'entrevue a-t-elle été menée surtout sur place 058 ◯ 1

OU par téléphone ◯ 2

Réservé au bureau 901 |

REGISTRE DES APPELS TÉLÉPHONIQUES

N° de l'appel	*Date*	*Début*	*Fin*	*Temps écoulé (min.)*	*Commentaires*
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
N^bre d'appels 902			**Total du temps écoulé** (minutes)	903	

REGISTRE DES ENTREVUES SUR PLACE

N° de visite	*Date*	*Début*	*Fin*	*Temps écoulé (min.)*	*Commentaires*
1					
2					
3					
N^bre de visites 904			**Total du temps écoulé** (minutes)	905	

Intervieweur	*Intervieweur principal*

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA
1010279986

c.2

Ca OOS